

Délibération N°2019-098

Délibération portant
sur le budget initial – exercice 2020CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Article 1 : Le Conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 2485 ETPT sous plafond Etat et 300 ETPT sous plafond établissement pour un plafond global de 2785 ETPT.
- 257 309 316 € en autorisations d'engagement dont :
 - 188 500 000 € en personnel ;
 - 31 207 106 € en fonctionnement ;
 - 37 602 210 € en investissement.
- 241 662 152 € en crédits de paiement dont :
 - 188 500 000 € en personnel ;
 - 31 018 591 € en fonctionnement ;
 - 22 143 561 € en investissement.
- 236 111 709 € de prévisions de recettes.
- - 5 550 443 € de solde budgétaire (déficit).

Article 2 : Le Conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- - 8 035 765 € de variation de trésorerie ;
- 3 708 475 € de résultat patrimonial ;
- 7 008 475 € de capacité d'autofinancement ;
- - 5 632 765 € de variation de fonds de roulement.

Article 3 : Le budget initial agrégé comprend le budget principal UNICAEN et le budget annexe immobilier.

Article 4 : Le Conseil d'administration adopte les attributions de subventions proposées.

Annexe : Tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale.

Résultat du vote : 21 pour,
11 contre,
1 abstention.

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,

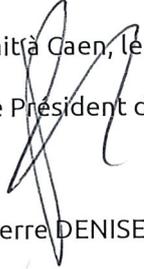

Pierre DENISE

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)	
Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond Etat	Emplois sous plafond établissement	Plafond global
	Enseignants, Enseignants-Chercheurs, Chercheurs	Permanents	En ETPT	En ETPT	
			1 226		1 226
		Titulaires	1		5
		Non permanents	288	147	435
	S/total EC	1 515	151	1 666	
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS		0		0	
BIATOSS	Permanents	791		791	
		92	55	147	
	Non permanents	87	94	181	
	S/total Biatoss	970	149	1 119	
Totaux		2 485	300	2 785	
Plafond global des emplois voté par le CA				2 785	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat		2 485			

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget agrégé initial 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES						
	Montants Budget N-1 (Br voté lors du CA du 18/10/2019)		Montants prévision d'exécution N-1		Montants Budget initial N	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	188 886 442	188 886 442	187 800 000	187 800 000	188 500 000	188 500 000
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	56 779 264	56 779 264	56 452 680	56 452 680	56 663 100	56 663 100
Fonctionnement	32 270 245	32 254 298	30 400 000	28 200 000	31 207 106	31 018 591
Intervention						
Investissement	12 733 997	14 446 457	10 000 000	12 000 000	37 602 210	22 143 561
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	233 890 684	235 587 197	228 200 000	228 000 000	257 309 316	241 662 152
CP (B)						
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)	2 135 405		6 102 020			

RECETTES			
Montants Budget N-1 (Br voté lors du CA du 18/10/2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	
232 872 542	229 251 960	232 587 969	Recettes globalisées
190 570 966	190 570 966	190 957 783	Subvention pour charges de service public
2 363 636	1 400 000	248 208	Autres financements de l'Etat
2 260 994	2 260 994	1 213 420	Fiscalité affectée
15 171 171	13 520 000	16 774 124	Autres financements publics
22 505 775	21 500 000	23 394 434	Recettes propres
4 850 060	4 850 060	3 523 740	Recettes fléchées*
2 150 060	2 150 060	373 740	Financements de l'Etat fléchés
2 700 000	2 700 000	3 150 000	Autres financements publics fléchés
			Recettes propres fléchées
237 722 602	234 102 020	236 111 709	TOTAL DES RECETTES (C)
		- 5 550 443	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget agrégé initial 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants Budget N-1 <i>(préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)</i>	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	Montants Budget N-1 <i>(préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)</i>	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*			5 550 443	2 135 405	6 102 020		Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>			1 012 505	2 135 405	6 102 020		<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>			4 537 938				<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)			285 322	5 000 000	5 000 000		Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	2 805 000	2 805 000	4 120 000	3 320 000	3 320 000	1 920 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)							Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	2 805 000	2 805 000	9 955 765	10 455 405	14 422 020	1 920 000	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	7 650 405	11 617 020		-		8 035 765	PRLELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>8 510 000</i>	<i>8 510 000</i>	-			<i>4 826 260</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>		<i>3 107 020</i>	-	<i>859 595</i>		<i>3 209 505</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	10 455 405	14 422 020	9 955 765	10 455 405	14 422 020	9 955 765	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget agrégé initial 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget N-1 (Br. voté lors du CA du 18/10/2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	PRODUITS	Montants Budget N-1 (Br. voté lors du CA du 18/10/2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Personnel	186 611 456	185 538 099	186 032 077	Subventions de l'Etat	190 856 361	190 800 000	190 707 783
dont charges de pensions civiles*	56 779 264	56 452 680	56 863 100	Fiscalité affectée	2 260 994	2 260 994	1 213 420
Fonctionnement autre que les charges de personnel	47 345 231	44 861 901	46 086 514	Autres subventions	16 619 413	9 000 000	11 011 429
Intervention (le cas échéant)				Autres produits	27 505 834	31 000 000	32 894 434
TOTAL DES CHARGES (1)	233 956 687	230 400 000	232 118 591	TOTAL DES PRODUITS (2)	237 242 602	233 060 994	235 827 066
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	3 285 915	2 660 994	3 708 475	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	0	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	237 242 602	233 060 994	235 827 066	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	237 242 602	233 060 994	235 827 066

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget N-1 (Br. voté lors du CA du 18/10/2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	3 285 915	2 660 994	3 708 475
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 800 000	12 800 000	12 800 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	9 500 000	9 500 000	9 500 000
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	6 585 915	5 960 994	7 008 475

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget N-1 (Br. voté lors du CA du 18/10/2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	RESSOURCES	Montants Budget N-1 (Br. voté lors du CA du 18/10/2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Insuffisance d'autofinancement	0			Capacité d'autofinancement	6 585 915	5 960 994	7 008 475
investissements	14 446 457	12 000 000	22 143 561	Financement de l'actif par l'Etat	2 430 000	2 430 000	629 740
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	7 050 060	6 000 000	8 667 903
				Autres ressources	500 000	500 000	290 000
Remboursement des dettes financières			285 322	Augmentation des dettes financières	5 000 000	5 000 000	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	14 446 457	12 000 000	22 428 883	TOTAL DES RESSOURCES (6)	21 565 975	19 890 994	16 796 118
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	7 119 518	7 890 994		Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)			5 632 765

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget N-1 (préciser ici la date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Niveau initial du FONDS DE ROULEMENT	15 381 178	15 381 178	23 272 172
Niveau initial du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-10 486 856	-10 486 856	-14 212 882
Niveau initial de la TRÉSORERIE	25 868 034	25 868 034	37 485 054
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	7 119 518	7 890 994	-5 632 765
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)	-530 887	-3 726 026	2 403 000
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	7 650 405	11 617 020	-8 035 765
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	22 500 696	23 272 172	17 639 407
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-11 017 743	-14 212 882	-11 809 882
Niveau final de la TRÉSORERIE	33 518 439	37 485 054	29 449 289

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget initial Unicaen 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES						
	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)		Montants prévision d'exécution N-1		Montants Budget initial N	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel					188 500 000	188 500 000
<i>dont contributions employeur au CAS</i>					56 663 100	56 663 100
<i>Pension</i>						
Fonctionnement					31 204 256	31 015 741
Intervention						
Investissement					10 352 561	10 388 561
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	-	-	-	-	230 056 817	229 904 302
CP (B)						
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-				

RECETTES			
Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	
		228 891 797	Recettes globalisées
		188 062 514	Subvention pour charges de service public
		245 208	Autres financements de l'Etat
		1 213 420	Fiscalité affectée
		16 266 221	Autres financements publics
		23 104 434	Recettes propres
		-	Recettes fléchées*
			Financements de l'Etat fléchés
			Autres financements publics fléchés
			Recettes propres fléchées
-	-	228 891 797	TOTAL DES RECETTES (C)
		1 012 505	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget initial Unicaen 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants Budget N-1 <i>(Ce budget n'existe pas en 2019)</i>	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	Montants Budget N-1 <i>(Ce budget n'existe pas en 2019)</i>	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*			1 012 505	-			Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>							<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>							<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)							Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**			2 120 000	-		1 892 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)							Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)			3 132 505	-		1 892 000	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)			-			1 240 505	PRLELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>			-	-			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>			-			1 240 505	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)			3 132 505	-		3 132 505	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget initial Unicaen 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	PRODUITS	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Personnel			186 032 077	Subventions de l'Etat			187 812 514
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			56 663 100	Fiscalité affectée			1 213 420
Fonctionnement autre que les charges de personnel			38 556 664	Autres subventions			11 011 429
Intervention (le cas échéant)				Autres produits			25 732 434
TOTAL DES CHARGES (1)			224 588 741	TOTAL DES PRODUITS (2)	0		225 769 797
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0		1 181 056	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0		
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	0			TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	0		

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	0		1 181 056
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			5 273 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs			2 628 000
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	0		3 826 056

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	RESSOURCES	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Insuffisance d'autofinancement	0			Capacité d'autofinancement	0		3 826 056
Investissements			10 388 561	Financement de l'actif par l'État			253 000
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État			5 910 000
				Autres ressources			290 000
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	0		10 388 561	TOTAL DES RESSOURCES (6)	0		10 279 056
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0			Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0		109 505

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Niveau initial du FONDS DE ROULEMENT			15 272 172
Niveau initial du besoin en fonds de roulement			-7 862 882
Niveau initial de la trésorerie			23 135 054
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)			-109 505
Variation du besoin en fonds de roulement			1 131 000
Variation de la trésorerie			-1 240 505
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT			15 162 667
Niveau final du besoin en fonds de roulement			-6 731 882
Niveau final trésorerie			21 894 549

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget Annexe Immobilier initial 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES						RECETTES				
	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)		Montants prévision d'exécution N-1		Montants Budget initial N		Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>							-		3 696 172	Recettes globalisées
									2 895 269	Subvention pour charges de service public
									3 000	Autres financements de l'Etat
										Fiscalité affectée
Fonctionnement					2 850	2 850			507 903	Autres financements publics
									290 000	Recettes propres
Intervention										
									3 523 740	Recettes fléchées*
									373 740	Financements de l'Etat fléchés
Investissement					27 249 649	11 755 000			3 150 000	Autres financements publics fléchés
										Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	-	-			27 252 499	11 757 850	0		7 219 912	TOTAL DES RECETTES (C)
CP (B)										
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)									4 537 938	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget Annexe Immobilier initial 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS			
	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Solde budgétaire (déficit) (D2)*			4 537 938
dont Budget Principal			
dont Budget Annexe			
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)			285 322
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**			2 000 000
Autres décaissements non budgétaires (e1)			
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)			6 823 260
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)			-
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***			
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)			-
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)			6 823 260

FINANCEMENTS			
Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	
			Solde budgétaire (excédent) (D1)*
			dont Budget Principal
			dont Budget Annexe
			Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
		28 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
			Autres encaissements non budgétaires (e2)
-		28 000	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
		6 795 260	PRLELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
		4 826 260	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
-		1 969 000	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
-		6 823 260	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget Annexe Immobilier initial 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)			PRODUITS	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)		
	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N		Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Personnel				Subventions de l'Etat			2 895 269
<i>dont charges de pensions civiles*</i>				Fiscalité affectée			
Fonctionnement autre que les charges de personnel			7 529 850	Autres subventions			
Intervention (le cas échéant)				Autres produits			7 162 000
TOTAL DES CHARGES (1)			7 529 850	TOTAL DES PRODUITS (2)			10 057 269
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)			2 527 419	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)			
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)			17 587 119	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)			10 057 269

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))			2 527 419
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			7 527 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs			6 872 000
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)			3 182 419

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)			RESSOURCES	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)		
	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N		Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement			3 182 419
Investissements				Financement de l'actif par l'Etat fléché			373 740
Fléchés			8 350 000	Financement de l'actif par l'Etat non fléché			3 000
Non fléchés			3 405 000	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat fléché			2 450 000
Remboursement des dettes financières			285 322	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat non fléché			507 903
TOTAL DES EMPLOIS (5)			12 040 322	TOTAL DES RESSOURCES (6)			6 517 062
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)				Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)			5 523 260

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget N-1 (Ce budget n'existe pas en 2019)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Niveau initial du FONDS DE ROULEMENT			8 000 000
Niveau initial du besoin en fonds de roulement			-6 350 000
Niveau initial de la trésorerie			14 350 000
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)			-5 523 260
Variation du besoin en fonds de roulement			1 272 000
Variation de la trésorerie			-6 795 260
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT			2 476 740
Niveau final du besoin en fonds de roulement			-5 078 000
Niveau final trésorerie			7 554 740

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Délibération N°2019-099

Délibération portant
sur les propositions d'admissions en non-valeurs et de remises gracieuses

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019

Article unique : Remises gracieuses

Sur proposition de M. l'Agent comptable et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration admet en remises gracieuses la somme 2 127,12 €.

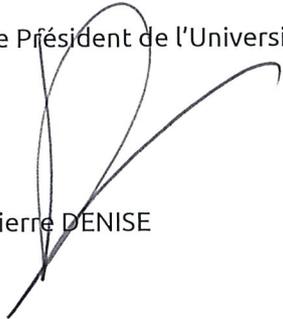
Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Annexe : Tableau de remises gracieuses

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE



Décision d'admissions en non-valeur et remise gracieuse au titre de l'année 2019 (+ 1500€)
CA du 06/12/2019**CREANCES**

Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Client	Type	N° pièce	Texte	Date pièce	Montant en DI	Motif irrecouvrabilité
TOTAL CREANCES PRESENTEES EN NON-VALEUR								- €	

PAIE

Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Fournisseur	Type	N° pièce	Texte	Date pièce	Montant dû	Motif irrecouvrabilité
TOTAL PRESENTE EN NON-VALEUR AU TITRE DE LA PAIE								- €	

REMISES GRACIEUSES

Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Fournisseur	Type	N° pièce	Texte	date de pièce	Montant remise	Remarque
1010		PAYE	5006597	KG Z4	40006332 900000162	RAR TROP PERCU PAIE 2016 ET TROP PERCU PAIE AOUT 2019	16/09/19 31/12/16	2 127,12 €	Demande de RG formulée par l'intéressé
TOTAL REMISES GRACIEUSES								2 127,12 €	

TOTAL GENERAL ADMISSIONS AU 06/12/2019**2 127,12 €**

Admissions en non-valeur et remise gracieuse arrêtées à la somme de deux mille cent vingt-sept euros et douze centimes

Le 06/12/2019
Le Président de Unicaen

CUMUL ANNUEL DES NON-VALEURS ET REMISES GRACIEUSES 2019
Décision d'admissions en non-valeur et remise gracieuse au titre de l'année 2019 (+1500€)

REMISES GRACIEUSES									
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Fournisseur	Type	N° pièce	Texte	date de pièce	Montant remise	Remarque
1010		PAYE	5006597	KG Z4	40006332 900000162	RAR TROP PERCU PAIE 2016 ET TROP PERCU PAIE AOUT 2019	16/09/19 31/12/16	2 127,12 €	Demande de RG formulée par l'intéressé
TOTAL DES NON-VALEURS ET REMISES GRACIEUSES +1500 au 06/12/19								2 127,12 €	
TOTAL GENERAL ADMISSIONS au 06/12/2019								2 127,12 €	
REPORT TOTAL DES NON-VALEURS DE -1500€ au 18/10/2019								3 884,85 €	
REPORT TOTAL DES REMISES GRACIEUSES DE +1500€ au 18/10/2019								19 810,83 €	
TOTAL DES REPORTS DES NON-VALEURS ET REMISES GRACIEUSES ADMISES au 18/10/19								23 695,68 €	
TOTAL GENERAL DES NON-VALEURS ET REMISES GRACIEUSES -1500 au 06/12/19								3 884,85 €	
TOTAL GENERAL DES NON-VALEURS ET REMISES GRACIEUSES +1500 au 06/12/19								21 937,95 €	
TOTAL GENERAL DES NON-VALEURS ET REMISES GRACIEUSES AU 06/12/2019								25 822,80 €	

 Le 06/12/19
 Le Président de Unicaen

Délibération N°2019-100**Délibération portant
sur les sorties d'actifs (immobilisations)****CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019****Article unique : Sorties d'actifs (immobilisations)**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve les sorties d'actifs sur la base du tableau présenté par M. l'Agent comptable.

Résultat du vote : 32 pour,
 1 abstention.

Annexe : Tableaux de propositions de sorties de biens de l'inventaire comptable.

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

SORTIE DE L'INVENTAIRE COMPTABLE DES BIENS RELATIFS A L'INVENTAIRE PHYSIQUE DE 2019

M.A.J

28/11/2019

Société : 1010

Immo	Composante	Compte comptable	Société	Date mise en service	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Désignation de l'immobilisation	Subvention	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Date d'analyse	Motif
103095	907 - LVE	21817000	1010	14/10/2002	1 782,04	-1 432,29	349,75	STORES VENITIENS	-	-	-	-	01/01/2019	HS
103096	907 - LVE	21817000	1010	08/11/2002	10 482,38	-8 412,42	2 069,96	REVETEMENT DE SOL					01/01/2019	HS
103097	907 - LVE	21817000	1010	30/06/2003	3 718,82	-2 818,14	900,68	EQUIPEMENT POUR DISTRIBUTION 28 PRISES ELECTRIQUES	51 - ÉTAT	-3 718,82	2 818,14	-900,68	01/01/2019	HS
103098	907 - LVE	21817000	1010	06/05/2005	2 578,58	-1 696,41	882,17	TRAVX FERMETURES BATIMENT LETTRES/STORES VENITIENS	51 - ÉTAT	-2 578,58	1 696,41	-882,17	01/01/2019	HS
103102	907 - LVE	21817000	1010	19/05/2008	1 161,48	-587,08	574,40	REFECTION DOUBLAGE BA13+PLINTHE BAT LETTRE SALLE L	51 - ÉTAT	-1 161,48	587,08	-574,40	01/01/2019	HS
					19 723,30	-14 946,34	4 776,96							
105348	907 - LVE	21887000	1010	18/06/2009	2 833,61	-2 674,57	159,04	Câblage, contrôle d'accès LE411	52 - RÉGION	- 2 833,61 €	2 674,57 €	- 159,04 €	01/01/2019	HS
105396	907 - LVE	21887000	1010	31/08/2006	1 084,05	-1 084,05	0,00	TRAVX PEINTURE SALLE DE COURS LE333	51 - ÉTAT	-1 084,05 €	1 084,05 €	0,00 €	01/01/2019	HS
105397	907 - LVE	21887000	1010	31/08/2006	402,39	-402,39	0,00	ISOLATION LE 333	51 - ÉTAT	-402,39 €	402,39 €	0,00 €	01/01/2019	HS
105398	907 - LVE	21887000	1010	15/09/2006	682,40	-682,40	0,00	6 TABLEAUX BLANCS CIP 2006	51 - ÉTAT	-682,40 €	682,40 €	0,00 €	01/01/2019	HS
105399	907 - LVE	21887000	1010	15/09/2006	101,97	-101,97	0,00	IDEM MDT 465	51 - ÉTAT	-101,97 €	101,97 €	0,00 €	01/01/2019	HS
105401	907 - LVE	21887000	1010	19/10/2006	250,90	-250,90	0,00	IDEM MDT 520	51 - ÉTAT	-250,90 €	250,90 €	0,00 €	01/01/2019	HS
105404	907 - LVE	21887000	1010	07/12/2006	454,39	-454,39	0,00	COMPLT MDT LIGNE SUPERIEURE	51 - ÉTAT	-454,39 €	454,39 €	0,00 €	01/01/2019	HS
105406	907 - LVE	21887000	1010	07/12/2006	188,25	-188,25	0,00	COMPLT MDT LIGNE SUPERIEURE	51 - ÉTAT	-188,25 €	188,25 €	0,00 €	01/01/2019	HS
105407	907 - LVE	21887000	1010	30/11/2006	193,89	-193,89	0,00	COMPLT MDT 693	51 - ÉTAT	-193,89 €	193,89 €	0,00 €	01/01/2019	HS
					6 191,85 €	-6 032,81 €	159,04 €							
TOTAL GÉNÉRAL					25 915,15 €	-20 979,15 €	4 936,00 €							

Délibération N°2019-101

Délibération portant
sur la désignation d'un représentant des délégués à la documentation au
Conseil Documentaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019

Vu les articles D714-35 et D714-36 du code de l'éducation ;
Vu les articles 6 et 7 du règlement intérieur du Service commun de la documentation.

Article unique : Désignation d'un représentant des délégués à la documentation au Conseil Documentaire

Seuls les représentants enseignants votent.

Sur proposition de M. le Directeur du SCD, M. Thibault DOUVILLE, délégué à la documentation (UFR de Droit, AES et Administration publique) est élu au Conseil Documentaire.

Résultat du vote : Unanimité (16 pour).

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Délibération N°2019-102**Délibération portant
sur la modification des statuts de l'UFR des LVE****CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019****Article unique : Modification des statuts de l'UFR des LVE**

Le Conseil d'Administration approuve la modification des statuts de l'UFR des Langues Vivantes Etrangères.

Annexe : Tableau des modifications des statuts.

Résultat du vote : 33 pour (unanimité).

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,


Pierre DENISE

COMMISSION DES STATUTS DU 28 NOVEMBRE 2019

MODIFICATION DES STATUTS DE L'UFR des LVE

NOUVELLE REDACTION

ANCIENNE REDACTION

UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

**STATUTS DE L'UNITE DE FORMATION ET DE
RECHERCHE (UFR) DES LANGUES VIVANTES
ETRANGERES (LVE)**

TITRE I – CRÉATION, DÉNOMINATION ET MISSIONS

ARTICLE 1 – Il est constitué, au sein de l'Université de Caen Normandie, une Unité de Formation et de Recherche des Langues vivantes étrangères qui prend le nom d'UFR des Langues vivantes étrangères.

ARTICLE 2 – L'UFR des LVE a notamment pour mission : - La formation initiale et continue tout au long de la vie ; - la recherche, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société ; - l'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle ; - la diffusion de la culture humaniste ; - la participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ; - la coopération internationale.

Il est constitué, au sein de l'Université de Caen Basse-Normandie, une Unité de Formation et de Recherche des Langues vivantes étrangères qui prend le nom d'Unité des Langues vivantes étrangères.

Avis du Conseil d'UFR : Favorable à l'unanimité

Avis de la commission des statuts : Favorable à l'unanimité

TITRE II – STRUCTURES INTERNES DE L'UFR

ARTICLE 3 – L'UFR des LVE est composée des Départements et des Unités de Recherche suivants :

Les Départements sont :

- Département des Études anglophones,
- Département des Études germaniques,
- Département des Études ibériques et ibéro-américaines,
- Département des Études italiennes,
- Département des Études nordiques,
- Département des Études russes et polonaises,
- Département des Langues étrangères appliquées.

Les Unités de Recherche sont :

- ERLIS : Équipe de Recherche sur les Littératures, les Imaginaires et les Sociétés,
- ERIBIA : Equipe de Recherches Interdisciplinaires sur les Iles Britanniques, l'Irlande et l'Amérique du Nord.

L'Unité des Langues vivantes étrangères se compose de sept Départements :

- Département d'études anglophones,
- Département d'études germaniques,
- Département d'études ibériques et ibéro-américaines,
- Département d'études italiennes,
- Département d'études nordiques,
- Département de Russe et Polonais,
- Département de langues étrangères appliquées.

Avis du Conseil d'UFR : Favorable à l'unanimité

Avis de la commission des statuts : Favorable à l'unanimité

ARTICLE 4 – Dans chaque Département, les enseignants et les étudiants relevant dudit Département forment un Comité de Département.

ARTICLE 5 – Il est défini, au sein de chaque Département, la composition et le mode de désignation de ce Comité, qui élit un directeur et un directeur-adjoint si le Comité le souhaite.

ARTICLE 6 – La liste des membres de ce Comité devra être affichée dès sa constitution sur le site internet de l’UFR.

ARTICLE 7 – Les avis des Comités de Départements sont purement consultatifs.

ARTICLE 8 – Chaque Comité de Département est tenu d’appliquer, dans le ressort de son Département, les décisions prises par le Conseil de l’UFR.

ARTICLE 9 – Le Conseil de l’UFR, à travers le travail des commissions notamment, est tenu de consulter les Comités de Département sur toutes les questions intéressant la vie de ce Département :

A) Questions financières

Chaque Comité de Département établit les besoins du Département et formule ses demandes auprès de la Commission Finances de l’UFR.

B) Questions pédagogiques et scientifiques

Chaque Comité élabore et fait évoluer son offre de formation, d’enseignement et de recherche en lien avec les Commissions Offre de formation et Recherche de l’UFR.

Dans chaque Département, les enseignants et les étudiants relevant dudit Département forment un Comité de Département.

Il est défini, au sein de chaque Département, la composition et le mode de désignation de ce Comité, qui élit un Directeur.

La liste des membres de ce Comité devra être affichée en permanence dès sa constitution.

Les compétences des Comités de Départements sont purement consultatives.

Chaque Comité de Département est tenu d’appliquer, dans le ressort de son Département, les décisions prises par le Conseil de L’Unité.

Le Conseil de l’Unité est tenu de consulter les Comités de Département sur toutes les questions intéressant la vie de ce Département :

A) Questions financières

Chaque Comité de Département établit les besoins du Département et formule ses demandes. Il établit, pour les crédits attribués au Département par le Conseil, un projet de budget qui est approuvé par le Conseil.

B) Questions pédagogiques et scientifiques

Chaque Comité de Département établit annuellement son programme de formation, d’enseignement, et de recherche qu’il soumet au Conseil de l’Unité.

Avis du Conseil d’UFR : Favorable à l’unanimité

Avis de la commission des statuts : Favorable à l’unanimité

C) Questions touchant les postes et les enseignements

Les demandes de création ou de transformation de postes ou d'enseignements, présentées par les Comités de Département après délibération sur leur nombre, leur nature et leur spécialité scientifique, sont discutées en Commission Politique de l'emploi de l'UFR, puis débattues et votées par le Conseil de l'UFR et proposées aux Conseils de l'Université.

TITRE III – ORGANISATION ET COMPOSITION DU CONSEIL DE L'UFR

CHAPITRE I : COMPOSITION DU CONSEIL

ARTICLE 10 – L'UFR est administrée par un Conseil de 34 membres composé comme suit :

- 14 représentants des enseignants-chercheurs ou enseignants : 7 représentants du collège A des professeurs des universités et personnels assimilés et 7 représentants du collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés,
- 8 étudiants représentant les usagers,
- 4 représentants des personnels BIATSS,
- 8 personnalités extérieures.

Les représentants des enseignants-chercheurs et enseignants et des personnels BIATSS sont élus pour 4 ans, les représentants des étudiants pour deux ans.

C) Questions touchant les postes et les enseignements

Les demandes de création ou de transformation de postes ou d'enseignements, présentées par les Comités de Département après délibération sur leur nombre, leur nature et leur spécialité scientifique, sont arrêtées par le Conseil de l'Unité et proposées aux Conseils de l'Université.

L'Unité est administrée par un Conseil de 30 membres composé comme suit :

- 14 enseignants (dont 7 membres du collège des professeurs et assimilés),
- 8 étudiants,
- 2 personnels IATOS,
- 6 personnalités extérieures.

Conformément à l'article L. 719-1 du code de l'éducation, les représentants des Enseignants et des personnels IATOS sont élus pour quatre ans, les représentants des Etudiants pour deux ans.

Avis du Conseil d'UFR : Favorable à l'unanimité

Avis de la commission des statuts : Favorable à l'unanimité

<p>Les personnalités extérieures sont choisies pour 4 ans comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 personnalités extérieures désignées au titre du 1° de l'article L719-3 conformément à la liste suivante : <ul style="list-style-type: none"> - 1 personnalité désignée par la Commune de Caen, - 1 personnalité désignée par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Caen, - 6 personnalités désignées à titre personnel. <p>La parité homme-femme doit être assurée au sein des huit personnalités extérieures du conseil. Le choix final des personnalités extérieures désignées à titre personnel tiendra compte de la répartition par sexe des personnalités extérieures désignées par les collectivités territoriales, institutions et organismes, appelés à nommer leurs représentants, en application des dispositions des articles D719-47-1 et D719-47-3 du code de l'éducation.</p> <p>ARTICLE 11 – Conformément aux dispositions de l'article L719-1 du code de l'éducation, les membres du Conseil autres que les personnalités extérieures sont élus au scrutin secret par collèges distincts et suffrage direct.</p> <p>L'élection s'effectue pour l'ensemble des représentants des personnels et des usagers au scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage et avec possibilité de listes incomplètes. Chaque liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.</p> <p>ARTICLE 12 – Tout électeur est éligible. Nul ne peut prendre part au vote s'il ne figure sur une liste électorale, dressée conformément aux dispositions de l'article D719-7 du code de l'éducation.</p> <p>Sous réserve des dispositions prévues à l'article D719-17 du code de l'éducation, les électeurs qui ne peuvent voter personnellement ont la possibilité d'exercer leur droit de vote par un mandataire, en lui donnant procuration écrite pour voter en leur lieu et place. Nul ne peut être porteur de plus de deux mandats.</p>	<p>Les personnalités extérieures sont choisies pour quatre ans comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 personnalité désignée par la commune de Caen, - 1 personnalité désignée par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Caen - 4 personnalités désignées à titre personnel, <p>Conformément aux dispositions de l'article L 719-1 du code de l'éducation, les membres du conseil autres que les personnalités extérieures, sont périodiquement désignés au scrutin secret par collèges distincts, au suffrage direct.</p> <p>L'élection s'effectue pour l'ensemble des représentants des personnels et des usagers au scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage et avec possibilité de listes incomplètes.</p> <p>Tout électeur est éligible. Nul ne peut prendre part au vote s'il ne figure sur une liste électorale, dressée conformément aux dispositions du décret n° 85-59 du 18 janvier 1985 modifié, articles 7 à 17.</p> <p>Sous réserve des dispositions prévues à l'article 17 du décret n° 85-59, les électeurs qui ne peuvent se rendre au bureau de vote peuvent exercer leur droit de vote par procuration. Nul ne peut être porteur de plus de deux mandats.</p>
---	---

Avis du Conseil d'UFR : Favorable à l'unanimité

Avis de la commission des statuts : Favorable à l'unanimité

ARTICLE 13 – Lorsqu’un membre du Conseil perd la qualité au titre de laquelle il a été élu ou lorsque son siège devient vacant, il cesse de plein droit de faire partie du Conseil. Il est remplacé, pour le reste du mandat à courir, conformément aux dispositions de l’article D719-21 du code de l’éducation, pour les représentants des personnels et des usagers, d’une part, et aux dispositions de l’article D719-46 du code de l’éducation, pour les personnalités extérieures, d’autre part.

ARTICLE 14 – La convocation marque le début de la période électorale.

La date limite pour le dépôt des listes de candidats ne peut en aucun cas être antérieure de plus de quinze jours francs ni de moins de cinq jours francs à la date du scrutin.

Les scrutins ne peuvent durer moins de 2 heures ni plus de 10 heures consécutives.

ARTICLE 15 – Les recours éventuels contre les élections s’effectuent conformément aux dispositions des articles D719-38 à D179-40 du code de l’éducation.

CHAPITRE II : FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

ARTICLE 16 – Le Conseil peut inviter toute personne qu’il juge utile à participer au conseil à titre consultatif.

Dans le cas où, le directeur d’un Département, le directeur administratif de l’UFR et le(s) directeur(s)-adjoint(s) de l’UFR ne sont pas membres élus du Conseil, ils sont invités au Conseil avec voix consultative. Le Président de l’Université est invité au Conseil avec voix consultative.

ARTICLE 17 – Le Conseil se réunit au moins cinq fois par an en session ordinaire, et en session extraordinaire sur convocation du directeur. Un calendrier prévisionnel des sessions ordinaires est établi en début d’année universitaire.

ARTICLE 18 – Un Conseil extraordinaire peut être convoqué à la demande écrite d’au moins un tiers de ses membres.

Lorsqu’un membre du Conseil perd la qualité au titre de laquelle il a été élu ou nommé, il cesse de plein droit de faire partie du Conseil. Il est remplacé, ainsi que le(s) membre(s) décédé(s) ou démissionnaire(s), conformément aux dispositions de l’article 21 du décret n° 85-59 du 18 janvier 1985 modifié, pour les représentants des personnels et des usagers, d’une part, et aux dispositions de l’article 6 du décret n° 85-28 du 7 janvier 1985, pour les personnalités extérieures, d’autre part.

La convocation marque le début de la période électorale. La date limite pour le dépôt des listes de candidats ne peut en aucun cas être antérieure de plus de quinze jours francs ni de moins de deux jours francs à la date du scrutin.

Les scrutins ne peuvent durer moins de 4 heures ni plus de 10 heures consécutives.

Les recours éventuels contre les élections s’effectuent conformément aux dispositions des articles 37, 38 et 39 du décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié.

Des personnes extérieures au Conseil peuvent participer, avec voix consultative, à ses séances. Leur participation ne pourra intervenir que sur la demande d’un des membres élus du Conseil et après un vote acquis à la majorité simple. Dans le cas où le Directeur d’un Département n’est pas membre du Conseil, il est invité permanent au Conseil avec voix consultative.

Le Conseil se réunit trois fois par an en session ordinaire, et en session extraordinaire sur convocation du Directeur.

Le Conseil doit être convoqué à la demande écrite d’au moins un tiers de ses membres

ARTICLE 19 – Le directeur de l’UFR convoque le conseil au moins 8 jours avant la date de réunion en indiquant l’ordre du jour.

ARTICLE 20 – Le Conseil ne délibère valablement que si au moins la moitié de ses membres en exercice sont présents ou représentés.

Si le quorum n’est pas atteint, le Conseil est convoqué de nouveau sur le même ordre du jour dans les cinq à huit jours suivants et peut délibérer valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

ARTICLE 21 – Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés sous réserve de dispositions légales, règlementaires ou statutaires contraires. Nul membre du Conseil ne peut être porteur de plus d’une procuration. À la demande d’un des membres du Conseil, le vote a lieu à bulletin secret. Les séances du Conseil ne sont pas publiques.

CHAPITRE III : COMPETENCES DU CONSEIL

ARTICLE 22 – Le Conseil, réuni en formation plénière, administre l’UFR et notamment :

- Il veille au respect des principes définis à l’article 2 des présents statuts ;
- Il détermine, sur proposition des Départements, les orientations pédagogiques, les offres de formation ainsi que les modalités de contrôle de connaissances ;
- Il détermine les options en matière de recrutement des personnels et les propose au conseil d’administration de l’université ;
- Il vote le budget de l’UFR ;
- Il répartit les moyens mis à disposition de l’UFR et veille à leur emploi ;

Le Conseil est convoqué par le Directeur de l’Unité qui indique l’ordre du jour.

Le Conseil ne délibère valablement que si le quorum, fixé à 50% de ses membres, est atteint. Si le quorum n’est pas atteint, le Conseil est convoqué de nouveau et peut délibérer valablement quel que soit le nombre des membres présents.

A la demande d’un des membres du Conseil, le vote a lieu à bulletin secret.

Avis du Conseil d’UFR : Favorable à l’unanimité

Avis de la commission des statuts : Favorable à l’unanimité

- Il désigne les représentants de l'UFR auprès des services communs de l'université et de tous les organismes auxquels l'UFR participe ;
- Il détermine les statuts de l'UFR, ses structures internes et son règlement intérieur ;
- Il élit le Directeur conformément à l'article L 713-3 du code de l'éducation et les directeurs-adjoints ;

Lorsque l'ordre du jour comporte des questions relatives à la carrière des personnels, le conseil traitera ces questions :

- En formation restreinte aux enseignants et enseignants-chercheurs lorsque les questions sont relatives à la carrière des enseignants, enseignants-chercheurs,
- En formation restreinte aux enseignants-chercheurs, enseignants et BIATSS lorsque les questions sont relatives à la carrière des BIATSS.

TITRE IV – DIRECTION DE L'UFR

ARTICLE 23 – L'UFR est dirigée par un directeur assisté d'une équipe de direction composée :

- d'un ou de directeurs-adjoints élus parmi les enseignants-chercheurs et enseignants en fonction dans l'UFR,
- du directeur administratif de l'UFR.

ARTICLE 24 – L'élection du directeur est acquise à la majorité absolue des membres du Conseil en exercice.

Si aucun candidat n'est élu à l'issue de 3 tours de scrutin, le Conseil se réunit sur le même ordre du jour 14 jours après.

Le Conseil élit le Directeur de l'Unité, conformément à l'article L 713-3 du code de l'éducation.

L'élection du directeur est acquise à la majorité absolue des membres du Conseil présents et représentés.

Si aucun candidat n'est élu à l'issue de trois tours de scrutin, le Conseil se réunit sur le même ordre du jour quatorze jours après.

Avis du Conseil d'UFR : Favorable à l'unanimité

Avis de la commission des statuts : Favorable à l'unanimité

Le dépôt de candidature est obligatoire auprès du directeur administratif de l'UFR au moins 10 jours avant la date du Conseil ayant à l'ordre du jour l'élection du directeur.

ARTICLE 25 – Le directeur est élu pour une durée de 5 ans, renouvelable une fois. Il est choisi parmi les enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs qui participent à l'enseignement en fonction dans l'UFR. Si le directeur élu n'est pas membre du Conseil de l'UFR, il préside les séances avec voix consultative. Les fonctions de directeur prennent fin au terme de son mandat, en cas d'empêchement manifeste ou par démission adressée au Président de l'Université de Caen Normandie. En cas de vacance de la fonction de Directeur, le Président de l'Université nomme un administrateur provisoire.

ARTICLE 26 – Le directeur dirige l'UFR conformément à l'article L713-3 du code de l'éducation. Il prépare et met en œuvre les décisions du Conseil. Il assure notamment la gestion administrative et financière de l'UFR en collaboration avec le directeur administratif.

ARTICLE 27 – Le Directeur est assisté d'un ou plusieurs Directeurs-adjoints élus sur proposition du directeur par le Conseil, aux mêmes conditions de majorité que le directeur, parmi les enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs de l'UFR, pour une durée qui se termine avec les fonctions du directeur.

TITRE V – COMMISSIONS

ARTICLE 28 – Le conseil crée toute commission qu'il juge utile, notamment dans les domaines prévus à l'article 9 des présents statuts. Le fonctionnement et la constitution des Commissions sont précisés dans le Règlement intérieur.

ARTICLE 29 – Dans le domaine qui lui a été assigné, chaque Commission prépare les décisions du Conseil. Elle peut faire, sur son initiative, des propositions au Conseil. Tout sujet devant faire l'objet d'un vote en conseil d'UFR relève du travail

Le dépôt de candidature est obligatoire auprès du Responsable Administratif de l'UFR au moins dix jours avant la date du Conseil ayant à l'ordre du jour l'élection du directeur.

La durée du mandat du Directeur est de cinq ans. Le Directeur ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs. Si le Directeur élu n'est pas membre du Conseil de l'Unité, il en préside les séances mais ne prend pas part au vote.

Le Directeur assume les compétences qui lui sont attribuées par le code de l'éducation, article L 713-3. Il prépare et met en œuvre les décisions du Conseil.

Le Conseil élit, dans les conditions de l'article 23, auprès du Directeur, un Directeur-Adjoint, qui le remplace en cas d'indisponibilité ou à sa demande. La durée du mandat du Directeur-Adjoint est de 5 ans, renouvelable une fois.

Le Conseil crée toute Commission spécialisée qu'il juge utile.

Dans le domaine qui lui a été assigné, chaque Commission prépare les décisions du Conseil. Elle peut faire, sur son initiative, des propositions au Conseil.

Avis du Conseil d'UFR : Favorable à l'unanimité

Avis de la commission des statuts : Favorable à l'unanimité

des commissions, qui peuvent néanmoins, le cas échéant, en laisser la charge aux départements concernés.

ARTICLE 30 – Chaque Commission, dont la composition et le coordinateur sera approuvée par le Conseil, doit comprendre au moins un membre du Conseil.

ARTICLE 31 – Toute Commission jugée caduque peut être supprimée par le conseil.

TITRE VI – BUDGET

ARTICLE 32 – Après consultation de la Commission des finances, le directeur de l’UFR prépare un projet de budget initial soumis à l’approbation du Conseil de l’UFR et à celle du Conseil d’administration de l’Université. Toute modification du projet en cours d’exécution est soumise à l’accord du Conseil. À la fin de l’exercice budgétaire, le directeur présente le compte financier et expose sa gestion au Conseil qui en donne quitus.

TITRE VII– ASSEMBLEES GÉNÉRALES

ARTICLE 33 – Le personnel intervenant à l’UFR (BIATSS, enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs) et les étudiants de l’UFR peuvent se réunir en Assemblées Générales.

TITRE VIII – STATUTS

ARTICLE 34 – Les présents statuts sont complétés par un règlement intérieur adopté et modifié par le Conseil d’UFR.

ARTICLE 35 – La révision des statuts peut être inscrite à l’ordre du jour à l’initiative du directeur de l’UFR ou de la moitié des membres du Conseil. Toute modification des statuts est adoptée en Conseil d’UFR à la majorité absolue des membres en

Chaque Commission, dont la composition sera approuvée par le Conseil, doit comprendre au moins un membre du Conseil.

Après consultation des Comités de Département, le Directeur de l’Unité prépare un projet de répartition de la dotation budgétaire. Ce projet est soumis à l’approbation du Conseil de l’Unité et à celle du Conseil d’Administration de l’Université. Toute modification du projet en cours d’exécution est soumise à l’accord du Conseil. A la fin de l’exercice budgétaire, le Directeur présente le compte financier et expose sa gestion au Conseil qui en donne quitus.

Les enseignants, les étudiants, les chercheurs appartenant à l’Unité peuvent se réunir en assemblées générales.

Le Conseil arrête le Règlement intérieur général de l’Unité et le modifie en tant que de besoin.

Toute modification des statuts du Conseil est adoptée à la majorité absolue des membres en exercice avant d’être soumise au Conseil d’administration de l’Université.

Avis du Conseil d’UFR : Favorable à l’unanimité

Avis de la commission des statuts : Favorable à l’unanimité

exercice présents ou représentés avant d'être soumise au Conseil d'administration de l'Université.

Le Conseil d'administration de l'Université de Caen Normandie a approuvé les présents statuts le 14 mars 1986 et a donné son accord à des modifications les 17 décembre 1993, 06 octobre 1995, 05 juillet 1996, 24 novembre 2006, 12 décembre 2008, 5 décembre 2014, 10 avril 2015 et le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

Avis du Conseil d'UFR : Favorable à l'unanimité

Avis de la commission des statuts : Favorable à l'unanimité

Délibération N°2019-103**Délibération portant
sur l'évolution statutaire de la COMUE Normandie Université****CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019**

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation ;

Vu les statuts de la ComUE Normandie Université, tels qu'approuvés par le décret n° 2014-1673 du 29 décembre 2014 ;

Vu l'ordonnance du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Article unique : Evolution statutaire de la COMUE Normandie Université

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'université de Caen Normandie donne mandat à son président pour engager avec les autres établissements membres de la ComUE Normandie Université une concertation afin d'aboutir à une évolution statutaire du regroupement territorial, notamment concernant la mise en place d'un scrutin indirect pour l'élection des membres des conseils centraux et la constitution au sein de ces instances d'une représentation en propre des universités d'une part et d'autre part des écoles, prenant en compte le poids relatif de chaque groupe d'établissements.

Résultat du vote : 18 pour,
 14 contre,
 1 abstention.

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,


Pierre DENISE

Délibération N°2019-104

Délibération portant
sur les prévisions de recrutements BIATSS par corps

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019

Article unique : Prévisions de recrutements BIATSS

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve les publications d'emplois BIATSS 2020 proposées.

Annexe : Publications BIATSS 2020.

Résultat du vote : 24 pour,
 9 abstentions.

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Comité technique du 21 novembre 2019
 Conseil d'administration du 6 décembre 2019

PUBLICATIONS BIATSS 2020

Filière ITRF

CORPS	NOMBRE	Affectation	BAP
IGR (1)	1	MRSH	F
IGE (7)	1	UFR DE PSYCHOLOGIE	D
	1	UFR SEGGAT	D
	1	UFR SANTE	J
	1	UFR STAPS	J
	1	DRH	J
	1	DSI	E
	1	DPL	G
ASI (1)	1	DAF	J
TECH (5)	1	UNICAEN	J
	1	UFR SANTE	J
	1	Agence Comptable	J
	1	UFR SANTE	A
	1	UFR DES SCIENCES - EVA	B
ATRF (5)	1	UNICAEN	J
	1	UFR DES SCIENCES - M2C	A
	3	TH	J
TOTAL	19		

Filière AENES

CORPS	NOMBRE	
ADJAENES	1	Mouvement académique

Filière Bibliothèque SCD

CORPS	NOMBRE	
CONSERVATEUR	1	Mouvement national
BIB	1	
BIBAS	1	

Filière Bibliothèque MEDIA NORMANDIE

CORPS	NOMBRE	
BIB	1	Mouvement national
BIBAS	1	

Délibération N°2019-105

Délibération portant
sur les attributions individuelles de la prime de participation à la recherche
contractuelle

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019

Vu la Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des Universités,
Vu l'article L954-2 du code de l'éducation,
Vu la délibération du Conseil d'administration du 13 mai 2016, instituant une prime de participation à la recherche contractuelle.

Article unique : Attributions individuelles de la prime d'intéressement à la recherche contractuelle

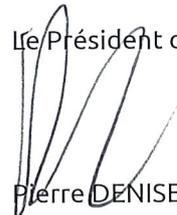
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve la décision relative à l'attribution d'une prime d'intéressement à la recherche contractuelle.

Résultat du vote : 21 pour,
 3 contre,
 7 abstentions.

Annexe : Tableau d'attributions individuelles de la prime d'intéressement à la recherche contractuelle.

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Décision relative à l'attribution d'une prime de participation à la recherche contractuelle

Le Président,

- Vu la Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des Universités
- Vu l'article L 954-2 du Code de l'Éducation
- Vu la délibération du Conseil d'administration du 13 mai 2016, instituant une prime de participation à la recherche contractuelle
- Vu les propositions des directeurs et les procès-verbaux des conseils des composantes, annexés

DECIDE

Article 1 : La prime de participation à la recherche contractuelle pour les personnels BIATSS, créée par la délibération du Conseil d'administration du 13 mai 2016, est attribuée comme suit au titre l'exercice 2019 :

N° poste	Structure d'affectation	Laboratoire	Missions et critères d'éligibilité	Montant brut
02310L	UFR des Sciences	BOREA	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	199,00
02692B	UFR des Sciences	BOREA	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	60,00
40965C	UFR des Sciences	BOREA	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	199,00
40354N	UFR des Sciences	BOREA	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	71,00
02454T	IUT	BOREA	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	131,00
73961T	UFR des Sciences	BOREA	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	199,00
02407S	UFR des Sciences	BOREA	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	199,00
30938D	UFR des Sciences	BOREA	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	199,00
62170B	UFR des Sciences	BOREA	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	199,00
12934J	DFB	BOREA	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	131,00
20891H	UFR des Sciences	BOREA	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	66,95
02386U	UFR Sante	CERMN	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	476,19
31383M	UFR SEGGAT	CREM	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	500,00
53117L	UFR des Sciences	CRISMAT	4- Réalisation d'analyses et/ou d'essais	500,00
30892D	UFR des Sciences	CRISMAT	4- Réalisation d'analyses et/ou d'essais	500,00
41429G	UFR des Sciences	GREYC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	500,00
68678F	UFR des Sciences	GREYC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	500,00
15043B	UFR des Sciences	GREYC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	500,00
06913P	UFR des Sciences	ICORE	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	50,00
WE0094	UFR des Sciences	ICORE	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	150,00
20180828C	UFR des Sciences	ICORE	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	200,00
02692B	UFR des Sciences	ICORE	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	200,00
71760A	UFR des Sciences	ICORE	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	100,00
02293T	UFR des Sciences	ICORE	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	500,00
25833E	UFR Sante	ICORE	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	100,00
41432K	UFR des Sciences	ICORE	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	100,00
691GR1122	UFR des Sciences	ISTCT	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	476,19
06912N	UFR des Sciences	LCMT	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	500,00
72752D	UFR des Sciences	LCMT	4- Réalisation d'analyses et/ou d'essais	500,00
35274	UFR des Sciences	LCMT	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	369,00
37903	UFR des Sciences	LMNO	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	130,00
08387S	UFR des Sciences	LMNO	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	200,00
20971V	UFR des Sciences	LMNO	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	300,00
38338X	IUT	LUSAC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	100,00
53144R	ESIX Normandie	LUSAC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	100,00
38115E	IUT	LUSAC	5- Expertises	500,00
40636V	ESIX Normandie	LUSAC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	100,00
69308K	ESIX Normandie	LUSAC	5- Expertises	100,00
02324B	ESIX Normandie	LUSAC	5- Expertises	500,00
29405M	IUT	LUSAC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	100,00
41507S	ESIX Normandie	LUSAC	5- Expertises	100,00
41315	IUT	LUSAC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	100,00
38950M	IUT	LUSAC	5- Expertises	100,00
21069B	IUT	LUSAC	5- Expertises	100,00
39707B	IUT	LUSAC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	200,00
WE0102	IUT	LUSAC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	100,00
25289N	IUT	LUSAC	5- Expertises	200,00
26240X	ESIX Normandie	LUSAC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	200,00
73969B	IUT	LUSAC	5- Expertises	200,00
38425S	IUT	LUSAC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	100,00
59914Z	IUT	LUSAC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	100,00
39605Z	IUT	LUSAC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	100,00
50277Z	ESIX Normandie	LUSAC	5- Expertises	200,00
38951N	IUT	LUSAC	5- Expertises	200,00
30826G	ESIX Normandie	LUSAC	5- Expertises	200,00
7564	ESIX Normandie	LUSAC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	166,67
76335Y	IUT	LUSAC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	200,00
71765F	IUT	LUSAC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	200,00
27830A	IUT	LUSAC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	200,00
02692B	UFR des Sciences	M2C	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	173,00
20190829RTP	UFR des Sciences	M2C	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	500,00
41432K	UFR des Sciences	U2RM	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	290,00
25831C	UFR des Sciences	U2RM	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	290,00
72749A	UFR des Sciences	U2RM	2- Recherche et/ou préparation, conclusion des contrats de recherche	290,00

Article 2 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision.

Le Président

Pierre Denise

Délibération N°2019-106**Délibération portant
sur le renouvellement de la délégation de compétences du Conseil au
Président****CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019**

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation.

Article 1 : Délégation de compétences relatives à l'approbation de certains accords et conventions.

Le Conseil d'administration donne délégation de compétences au Président de l'Université pour approuver les accords et conventions suivants :

- Les contrats relatifs aux marchés publics (marchés de fournitures, de services et de travaux);
- Les contrats relatifs à la recherche :
 - accord de confidentialité, accord de cession, contrat de licence ;
 - contrat de collaboration de recherche, contrat de mise à disposition, convention de cotutelle;
 - les contrats de prestations de services réalisées par l'Université ;
 - les conventions de subvention relatives au financement de travaux de recherches, d'études, d'équipements et de colloques ;
 - les conventions constitutives de groupement d'intérêt scientifique (GIS) ;
- Les accords de partenariat avec des personnes morales dont le montant des dépenses annuelles pour l'Université est inférieur ou égal à 23 000€ ;
- Les conventions de stage ;
- Les contrats de travail ;
- Les contrats et conventions de formation continue ;
- Les prises à bail des immeubles pour les besoins de l'activité de l'établissement d'une durée totale inférieure à 9 ans et dont le loyer annuel n'excède pas 45 000 € HT ;
- Les conventions d'échanges de service ;
- Les contrats de prestation de service hors recherche réalisées par l'Université ;
- Les conventions en lien avec la mise à disposition d'installations sportives ;
- Les conventions relatives au versement d'une subvention à l'Université ;
- Les conventions relatives à l'attribution par l'Université d'une subvention d'un montant inférieur ou égal à 23 000€ ;
- Les conventions de mise à disposition ponctuelles de locaux d'un montant inférieur ou égal à 10 000€ ou conforme aux tarifs votés par le Conseil d'administration ;

Affichée devant la salle Henry Bernard le

- Les conventions ayant pour objet des projets pédagogiques s'inscrivant dans les formations (projets tutorés, contrats de mobilité internationale) ;
- Les conventions relatives au droit d'auteur (contrat de cession, contrat de licence, accord de confidentialité) ;
- Les conventions d'agrément d'une association étudiante ;
- Les conventions d'organisation d'une exposition dans les locaux de l'Université ;
- Les accords transactionnels d'un montant inférieur ou égal à 23 000 €.

Article 2 : Délégation de compétences en matière d'actions en justice.

Le Conseil d'Administration donne délégation de compétences au Président de l'Université pour intenter au nom de l'Université toute action en justice ou défendre l'Université dans les actions intentées contre elle.

Article 3 : Délégation de compétences en matière de dons et legs.

Le Conseil d'Administration donne délégation de compétences au Président de l'Université accepter les dons et legs d'un montant inférieur ou égal à 23 000 €.

Résultat du vote : Unanimité (31 pour).

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

Délibération N°2019-107

Délibération portant
sur la convention de régularisation et de clôture du partenariat de mise en
œuvre de la licence professionnelle d'optique entre l'Université de Paris-
Sud, le Lycée Marie Curie de Vire, le Greta Sud Normandie et le CFA Public
de l'Enseignement Supérieur de Caen Normandie

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019

Article 1 : Convention de régularisation et de clôture du partenariat de mise en œuvre de la licence professionnelle d'optique entre l'Université de Paris-Sud, le Lycée Marie Curie de Vire, le Greta Sud Normandie et le CFA Public de l'Enseignement Supérieur de Caen Normandie

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la convention proposée.

Article 2 : Objet de la convention

La convention a pour objet de régulariser la situation financière entre les parties sur la période du 01/09/2014 au 30/06/2019 soit 5 années universitaires, période au cours de laquelle le partenariat a été exécuté en dehors d'une base conventionnelle.

Article 3 : Modalités de régularisation financières

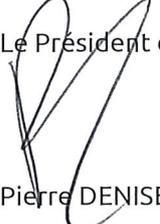
- L'Université de Caen Normandie versera à l'Université Paris-Sud la somme de 56 249,50 € au titre des frais de gestion des alternants et des frais d'inscription universitaire des apprentis.
- L'Université de Caen Normandie versera au Lycée Marie Curie de Vire la somme de 19 050,92 € au titre des frais de fonctionnement hors charges de viabilisation.
- Le GRETA versera à l'Université de Caen Normandie la somme de 94 967,05 € au titre de la perception d'un montant forfaitaire de 9,15 € par heure et par stagiaire en contrat de Professionnalisation.

Les parties s'engagent à procéder à l'exécution financière de la convention avant le 30 juin 2019. La convention durera jusqu'à exécution par toutes les parties des engagements financiers qui en résultent.

Résultat du vote : 26 pour,
 2 abstentions.

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,


Pierre DENISE

Délibération N°2019-108

Délibération portant
sur la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Scientifique
« Patrimoines militaires : architectures, aménagements, techniques &
sociétés »

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019

Article 1 : Convention constitutive du Groupement d'Intérêt Scientifique « Patrimoines militaires : architectures, aménagements, techniques & sociétés »

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la convention constitutive proposée.

Article 2 : Objet de la convention

La convention a pour but de fixer les conditions de création et de fonctionnement du groupement d'intérêt scientifique dénommé « Patrimoines militaires : architectures, aménagements, techniques & sociétés ». Les domaines et actions de collaboration envisagés visent à fédérer en France et à l'international la communauté scientifique travaillant sur le patrimoine militaire dans toutes ses dimensions et toutes périodes confondues ; à organiser des rencontres pour stimuler de nouveaux travaux de recherche dans une perspective pluridisciplinaire ; à favoriser les échanges entre chercheurs et acteurs professionnels ; à stimuler la mise en relation des jeunes chercheurs et à sensibiliser à la protection du patrimoine militaire et à la diffusion de pratiques de valorisation adaptées.

Article 3 : Dispositions financières

Chaque partie contribue au fonctionnement du GIS via une cotisation annuelle allant de 200 à 350 € en fonction du nombre de chercheurs permanents impliqués par établissement. La cotisation annuelle de soutien est fixée à 400 €.

Article 4 : Durée

La convention prend effet pour chacun de ses membres à la date de signature, qui vaut adhésion au GIS. La durée du GIS est de quatre ans, renouvelable.

Résultat du vote : Unanimité (28 pour).

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Affichée devant la salle Henry Bernard le

12 DEC. 2019

Délibération N°2019-109

**Délibération portant
sur la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Scientifique
« Eolien en mer »**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019**

Article 1 : Convention constitutive du Groupement d'Intérêt Scientifique « Eolien en mer »

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la convention constitutive proposée.

Article 2 : Objet de la convention

La convention a pour but de fixer les conditions de création et de fonctionnement du groupement d'intérêt scientifique dénommé « Eolien en mer » ayant pour objet d'accompagner la mise en place et les suivis d'efficacité des mesures d'évitement de réduction et de compensation (ERC) prévus dans le cadre de la réalisation du projet de parc éolien en mer au large de Dieppe et du Tréport par la société « Eoliennes en mer Dieppe Le Tréport » (EMDT) et d'améliorer les connaissances sur le milieu marin en Manche orientale.

Article 3 : Dispositions financières

La société EMDT s'engage à apporter 8 millions d'euros pour la conduite des activités et travaux du GIS. Ces moyens seront consacrés à des activités nouvelles mises en œuvre par les Partenaires et au fonctionnement du GIS. Les Partenaires conviennent que les moyens financiers apportés par EMDT sont gérés par EMDT. Les Partenaires s'engagent à apporter les moyens humains et matériels nécessaires à la conduite des activités et travaux du GIS. Chaque Partenaire assure la gestion des moyens propres qu'il dédie aux activités du GIS.

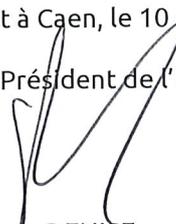
Article 4 : Durée

La convention est conclue pour une durée de 6 ans à compter de sa signature par l'ensemble des partenaires.

Résultat du vote : Unanimité (28 pour).

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,


Pierre DENISE

Délibération N°2019-110**Délibération portant
sur l'acceptation de plans de financement****CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019****Article unique : Acceptation de plans de financement**

Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord aux plans de financement des programmes de recherche suivants :

- Projet « Guide Muséal » (Dispositif numérique portable permettant une découverte tactile de la broderie de Bayeux pour voyants et personnes présentant une incapacité visuelle) ; M. Rosenberger, F. Dubois, P. Favrel ; (Demande REGION fonctionnement UNICAEN : 92 000 € ; Demande REGION Investissement UNICAEN : 1 500 € ; coût total du programme : 93 500 €) ;
- Projet « ACUN » (Alcool et Cannabis à l'Université de Caen Normandie : Déterminants, altérations cognitives et Prévention) ; H. Beaunieux ; (Demande REGION fonctionnement UNICAEN : 146 520 € ; Demande REGION Investissement UNICAEN : 3 100 € ; Coût total du programme : 162 720 € dont autofinancement : 13 100 €) ;
- Projet « DES CRITIQUES » (Frontières et dialogues des discours critiques et des champs disciplinaires) ; J. Anselmini, V. Vignaux, P. Chaniel, M. Pouradier ; (Demande REGION fonctionnement UNICAEN : 142 500 € ; Demande REGION Investissement UNICAEN : 6 500 € ; Coût total du programme : 149 000 €) ;
- Projet « INCIDENCE » (Interactions et communication chimique entre les diatomées toxiques Pseudo-nitzschia et les consommateurs primaires planctoniques) ; J. Fauchot ; (Demande REGION fonctionnement UNICAEN : 32 000 € ; Demande REGION Investissement UNICAEN : 17 569 € ; Coût total du programme : 97 069 €) ;
- Projet « OPTICOG » (Vers une optimisation des capacités cognitives des personnes âgées) ; J. Mange ; (Demande REGION fonctionnement UNICAEN : 46 200 € ; Demande REGION Investissement UNICAEN : 1 600 € ; Coût total du programme : 356 083 €) ;

Résultat du vote : Unanimité (28 pour).

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Délibération N°2019-111**Délibération portant
sur la campagne d'habilitation des DU****CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019****Article unique : Campagne d'habilitation des diplômés d'université**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la demande de création du diplôme d'université « Droit, Justice et Numérique » de l'UFR de Droit, AES et administration publique.

Annexe : tableau des DU.

Résultat du vote : Unanimité (28 pour).

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

**HABILITATION 2019-2021
DIPLOMES D'UNIVERSITE ET
INTERUNIVERSITAIRES**

CREATION

COMPOSANTE	DU/ DIU	MENTION	RESPONSABLES	NIVEAU	DROITS SPECIFIQUES				DUREE	DATE DE CREATION
					FI présentiel	FI distance	FC présentiel	FC distance		
➤ UFR de Droit, AES et administration publique	DU	Droit, Justice et Numérique	Monsieur Thibault DOUVILLE	Niveau II	11€/h		30€/h		4 ans	Année Universitaire 2019/2020

Délibération N°2019-112**Délibération portant
sur l'accès aux formations de DUT et Licences****CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019****Article unique : Accès aux formations de DUT et Licences.**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve les capacités d'accueil, les attendus locaux et les éléments pris en compte pour l'examen des vœux pour l'année universitaire 2020-2021 pour les licences et DUT, sur la base des tableaux présentés.

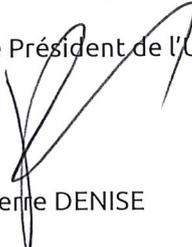
Annexe : Tableau des modalités d'accès aux formations de DUT et Licences.

Résultat du vote pour les DUT : 24 pour,
 3 contre,
 1 abstention

Résultat du vote pour les Licences : 22 pour,
 3 contre,
 3 abstentions

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Tableau n°1 : Nombre de places proposées dans les mentions de licence à la rentrée 2020 (Propositions)

Composante	Mention de licence	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention 2019 voté à la CFVU et au CA (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Nombre d'inscrits admis par PARCOURSUP	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention 2020 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)
UFR de Psychologie	Licence de Psychologie	400	404	310
	Mineure Santé	NC	NC	90
	Total :	400	404	400
UFR DROIT	Licence de Droit - Caen	726	642	646
	Mineure Santé	NC	NC	120
	Licence de Droit - Alençon	196	78	116
	Mineure Santé	NC	NC	80
	Licence AES	220	178	220
	Licence Administration publique	40	25	40
	Total :	1182	923	1222
UFR STAPS	Portail STAPS	450	451	350
	Mineure Santé	NC	NC	150
	Total :	450	451	500
UFR SEGGAT	Licence Economie	150	130	150
	Mineure santé	NC	NC	40
	Licence Gestion	150	127	150
	Licence Géographie et Aménagement	110	88	110
	Total :	410	345	450
UFR HSS	Sciences du langage	70	52	70
	Sciences du langage CEMU	40	45	40
	Arts du spectacle	300	252	300
	Sciences de l'éducation	200	193	200
	Philosophie	100	40	70
	Lettres	150	93	150
	Lettres CEMU	50	35	50
	Histoire	290	252	290
	Histoire CEMU	100	96	100
	Sociologie	200	175	200
	Sociologie CEMU	NC	NC	80
	Humanités	20	19	40
	Total :	1520	1252	1590

Composante	Mention de licence	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention 2019 voté à la CFVU et au CA (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Nombre d'inscrits admis par PARCOURSUP	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention 2020 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)
UFR des Sciences	Sciences de la Vie	150	148	150
	Sciences de la Vie - Mineure santé	NC	NC	80
	Sciences de la Vie et de la Terre	50	45	50
	Sciences pour la Santé	100	105	80
	Sciences pour la Santé - Mineure santé	NC	NC	240
	Sciences de la Terre	40	40	40
	Informatique	200	194	160
	Informatique - Mineure santé	NC	NC	40
	Mathématiques	150	67	110
	Mathématiques - Mineure santé	NC	NC	40
	MIASHS	75	67	75
	Chimie	90	54	90
	Chimie - Mineure santé	NC	NC	40
	Physique	70	44	40
	Physique - Mineure santé	NC	NC	40
	Physique- CUPGE	30	18	30
	Mécanique	40	11	40
	EEEA	40	18	40
	Total :	1035	811	1385
UFR LVE	LEA – parcours Anglais/Allemand	80	61	65
	LEA – parcours Anglais/Espagnol	400	330	330
	LEA – parcours Anglais/Italien	80	68	75
	LEA-parcours Anglais/Russe	80	44	75
	LLCER - parcours Russe	60	11	60
	LLCER – parcours Allemand	60	10	60
	LLCER – parcours Anglais	360	275	275
	LLCER – parcours Anglais CEMU	100	90	90
	LLCER – parcours Espagnol	150	65	150
	LLCER – parcours italien	60	10	60
	LLCER – parcours études nordiques	150	31	150
	Option danois	30		30
	Option finnois	30		30
	Option islandais	30		30
	Option norvégien	30		30
	Option suédois	30		30
	Total :	1580		995
Total Mineure santé	NC	NC	960	
Total général UFR :	6577	5181	6937	

Tableau n°1 : Nombre de places proposées dans les DUT de l'IUT Grand-Ouest à la rentrée 2020 (Propositions)

Composante	DUT	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention 2019 voté à la CFVU et au CA (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Nombre d'inscrits admis par PARCOURSUP	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention 2020 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)
IUT Grand Ouest Normandie	Gestion des entreprises et des administrations	158	152	158
	Gestion des entreprises et des administrations (Site de Cherbourg)	84	82	78
	Techniques de commercialisation	160	131	140
	Techniques de commercialisation (sportifs de haut niveau)		26	28
	Techniques de commercialisation (Antenne de Lisieux)	56	55	56
	Techniques de commercialisation (Site de Cherbourg)	105	105	105
	Génie chimique génie des procédés	52	44	52
	Mesures physiques	130	112	130

Composante	DUT	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention 2019 voté à la CFVU et au CA (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Nombre d'inscrits admis par PARCOURSUP	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention 2020 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)
IUT Grand Ouest Normandie	Génie biologique Option génie de l'environnement	31	32	31
	Génie biologique Option industries agroalimentaires et biologiques	31	30	31
	Génie biologique Option analyses biologiques et biochimiques	42	43	42
	Statistique et informatique décisionnelle (Antenne de Lisieux)	45	43	45
	Information communication Option publicité (Antenne d'Ifs)	28	28	28
	Information communication Option communication des organisations (Antenne d'Ifs)	56	54	56
	Informatique (Antenne d'Ifs)	78	83	78

Composante	DUT	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention 2019 voté à la CFVU et au CA (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Nombre d'inscrits admis par PARCOURSUP	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention 2020 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)
IUT Grand Ouest Normandie	Réseaux et télécommunications (Antenne d'Ifs)	48	62	48
	Réseaux et télécommunications - en apprentissage (Antenne d'Ifs)	8		12
	Hygiène Sécurité Environnement (Antenne de Vire)	52	56	52
	Génie électrique et informatique industrielle (Site de Cherbourg)	51	43	51
	Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage (Site de Cherbourg)	12	14	12
	Génie industriel et maintenance (Site de Cherbourg)	36	32	36
	Génie industriel et maintenance - en apprentissage (Site de Cherbourg)	14	14	14
	Génie thermique et énergie (Antenne de Saint-Lô)	48	42	48
	Métiers du multimédia et de l'internet (Antenne de Saint-Lô)	56	56	56
	Gestion logistique et transport (Site d'Alençon)	56	46	56

Composante	DUT	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention 2019 voté à la CFVU et au CA (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Nombre d'inscrits admis par PARCOURSUP	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention 2020 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)
IUT Grand Ouest Normandie	Carrières sociales Option services à la personne (Site d'Alençon)	56	40	56
	Carrières sociales Option gestion urbaine (Site d'Alençon)	56	39	56
	Génie mécanique et productique (Site d'Alençon)	52	52	48
	Qualité, logistique industrielle et organisation (Site d'Alençon)	30	26	30
	Total :	1631	1542	1633

Accès aux formations de Licences , attendus locaux et éléments pris en compte pour l'examen des voeux-Rentrée 2020

Composante	Libellé domaine	Libellé spécialité/mention	Type de formation	Caractéristiques des formations	Eléments du parcours de réussite (un affichage précis des actions sera ultérieurement réalisé en amont de la phase d'admission, au mois de février)	Proposition de dispositif d'accompagnement "Oui si" (Oui ou non)	Niveau de français requis	Apprentissage	Pièce(s) complémentaire(s)	C.V	Epreuves ou entretien de sélection	Attendu local (sauf pour les concours communs) correspond à la rubrique parcours : "Complément d'informations sur les attendus". Pour les Licences accueillant une mineure santé à la rentrée 2020, les attendus locaux en lien avec les métiers de la santé seront complétés ultérieurement par l'établissement.	Eléments d'examen des dossiers (Rubrique parcours : Eléments pris en compte pour examiner les voeux)
UFR LVE	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Russe	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Il est à noter que le russe peut être commencé en tant que débutant	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours Russe, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes, français, histoire. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.
UFR LVE	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option Danois	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Les enseignements étant proposés au niveau grand débutant, on peut accéder à la 1ère année de la Licence d'études nordiques sans en avoir préalablement étudié la ou les langue(s) de spécialité choisie(s).	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours études nordiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.
UFR LVE	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option Finnois	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Les enseignements étant proposés au niveau grand débutant, on peut accéder à la 1ère année de la Licence d'études nordiques sans en avoir préalablement étudié la ou les langue(s) de spécialité choisie(s).	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours études nordiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.
UFR LVE	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option Norvégien	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Les enseignements étant proposés au niveau grand débutant, on peut accéder à la 1ère année de la Licence d'études nordiques sans en avoir préalablement étudié la ou les langue(s) de spécialité choisie(s).	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours études nordiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.
UFR LVE	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option Suédois	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Les enseignements étant proposés au niveau grand débutant, on peut accéder à la 1ère année de la Licence d'études nordiques sans en avoir préalablement étudié la ou les langue(s) de spécialité choisie(s).	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours études nordiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.
UFR LVE	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Anglais - Enseignement à distance	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	NON	B2	Non	Aucune	Oui	Non	- Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours anglais l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et les appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langue vivante 1, langues vivantes 2, français, histoire, géographie. - La fiche avenir, le projet motivé et le CV, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.	
UFR LVE	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Islandais	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Les enseignements étant proposés au niveau grand débutant, on peut accéder à la 1ère année de la Licence d'études nordiques sans en avoir préalablement étudié la ou les langue(s) de spécialité choisie(s).	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours études nordiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.
UFR LVE	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Anglais	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours anglais l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et les appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langue vivante 1, langues vivantes 2, français, histoire, géographie. - La fiche avenir, le projet motivé et le CV, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.	
UFR LVE	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Espagnol	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	- Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours espagnol l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et les appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langue vivante 1, langues vivantes 2, français. - La fiche avenir, le projet motivé et le CV, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.	

UFR LVE	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Allemand	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours allemand, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et les appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langue vivante 1, langues vivantes 2, français. - La fiche avenir, le projet motivé et le CV, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte
UFR LVE	Licence - Arts-lettres-langues	Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Italien	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours italien, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : Italien ou autres langues, français. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte
UFR LVE	Licence - Arts-lettres-langues	Langues étrangères appliquées - Anglais/Russe	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LEA parcoursAnglais-Russe, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : langues (un bon niveau en anglais est nécessaire), sciences économiques et sociales, gestion, informatique, mathématiques, communication, français. - La fiche avenir, le projet motivé, seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte
UFR LVE	Licence - Arts-lettres-langues	Langues étrangères appliquées - Anglais/Allemand	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LEA parcours Anglais-Allemand, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : langues (un bon niveau en anglais et en allemand est nécessaire), sciences économiques et sociales, gestion, informatique, mathématiques, communication, français. - La fiche avenir, le projet motivé seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.
UFR LVE	Licence - Arts-lettres-langues	Langues étrangères appliquées - Anglais/Espagnol	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LEA parcours Anglais-Espagnol, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes :langues (un bon niveau en anglais et en espagnol est nécessaire), sciences économiques et sociales, gestion, informatique, mathématiques, communication, français. - La fiche avenir et le projet motivé seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.
UFR LVE	Licence - Arts-lettres-langues	Langues étrangères appliquées - Anglais/Italien	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LEA parcoursAnglais-Italien, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes (un bon niveau en anglais est nécessaire), sciences économiques et sociales, gestion, informatique, mathématiques, communication, français. - La fiche avenir et le projet motivé seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.
SEGGAT	Licence - Droit-économie-gestion	Economie	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Economie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur : - Les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : Sciences économiques et sociales, Mathématiques, Français, Anglais, Histoire-Géographie - Les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français - La fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
SEGGAT	Licence - Droit-économie-gestion	Gestion	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Gestion, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur : - Les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : Sciences économiques et sociales, Mathématiques, Français, Anglais, Histoire-Géographie - Les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français - La fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
SEGGAT	Licence - Sciences humaines et sociales	Géographie et aménagement	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non	

UFR de Droit	Licence - Droit-économie-gestion	Administration publique -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non	La particularité de la licence d'administration publique proposée par la faculté de droit de Caen est de reposer sur une large mutualisation avec les enseignements des deux premières années de la licence d'AES. Les attendus nationaux pour la licence AES doivent donc être considérés comme localement applicables à la licence d'administration publique proposée par la faculté de droit de Caen.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Administration publique, l'examen du v5u du candidat se fera en tenant compte de la cohérence de son projet de formation, de la qualité globale de son dossier. Une attention particulière est prêtée aux résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français et aux notes obtenues en mathématiques en première et en terminale. La fiche avenir et le projet motivé seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures.
UFR de Droit	Licence - Droit-économie-gestion	Administration économique et sociale -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non		Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Administration économique et sociale, l'examen du v5u du candidat se fera en tenant compte de la cohérence de son projet de formation, de la qualité globale de son dossier. Une attention particulière est prêtée aux résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français et aux notes obtenues en mathématiques en première et en terminale. La fiche avenir et le projet motivé seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures.
UFR de Droit	Licence - Droit-économie-gestion	Droit -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non		Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Droit, l'examen du v5u du candidat se fera en tenant compte de la cohérence de son projet de formation et de la qualité globale de son dossier. Toutes les notes sont examinées, avec une attention particulière prêtée aux résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français. La fiche avenir et le projet motivé seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures.
UFR de Droit-Site d'Alençon	Licence - Droit-économie-gestion	Droit -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non		Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Droit, l'examen des v5ux du candidat se fera en tenant compte de la cohérence de son projet de formation et de la qualité globale de son dossier. Toutes les notes sont examinées, avec une attention particulière prêtée aux résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français. La fiche avenir et le projet motivé seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures.
UFR HSS	Licence - Arts-lettres-langues	Humanités - Humanités numériques	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Non	B2	Non	Aucune	Non	Non	La licence Humanités propose un unique parcours à l'Université de Caen Normandie : le parcours Humanités numériques. - Il est attendu des candidats au Parcours Humanités numériques qu'ils manifestent un réel intérêt pour le champ du numérique, afin d'être à même d'acquiescer, au cours du cursus, une capacité d'analyse des enjeux de l'application du numérique aux Humanités et des problématiques qui émergent plus généralement à l'heure du numérique ainsi que la maîtrise des principes et technologies informatiques nécessaires à la mise en œuvre de services numériques au service des Humanités. - Il est à noter que les cours de langues anciennes, que ce soit de latin ou de grec, sont ouverts aux grands débutants.	Compte tenu des attendus nationaux et des spécificités locales relatifs à la licence mention Humanités, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes (selon le baccalauréat): français, philosophie, histoire, sciences économiques et sociales, langues et sur les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat seront pris en compte. - La fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération.
UFR HSS	Licence - Arts-lettres-langues	Sciences du langage - Sciences du langage - Enseignement à distance	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non	En complément des attendus nationaux, cette mention Sciences du langage à l'université de Caen implique un intérêt pour les industries de la langue, une aptitude à traiter des faits de langue avec l'outil informatique. - Par ailleurs, la licence Sciences du langage de l'université de Caen s'inscrit dans le cadre de la spécialisation progressive, les deux premières années, dans deux « portails » différents : Sciences du langage/Lettres - Sciences du langage/LLCER (Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales) ; Sciences du langage/LLCER anglais ou Sciences du langage/LLCER espagnol. - Les attendus de la formation couvrent donc également ceux de la mention Lettres et ceux la mention LLCER (se reporter à ces attendus). - Dans le portail Sciences du langage/LLCER, seul l'Anglais est proposé en mineure au CEMU.	Compte tenu des attendus nationaux et locaux relatifs à la licence mention Sciences du langage, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : philosophie, français, mathématiques, langues. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.
UFR HSS	Licence - Arts-lettres-langues	Sciences du langage -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Non	B2	Non	Aucune	Non	Non	En complément des attendus nationaux, cette mention Sciences du langage à l'université de Caen implique un intérêt pour les industries de la langue, une aptitude à traiter des faits de langue avec l'outil informatique. - Par ailleurs, la licence Sciences du langage de l'université de Caen s'inscrit dans le cadre de la spécialisation progressive, les deux premières années, dans deux « portails » différents : Sciences du langage/Lettres - Sciences du langage/LLCER (Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales) ; Sciences du langage/LLCER anglais ou Sciences du langage/LLCER espagnol. - Les attendus de la formation couvrent donc également ceux de la mention Lettres et ceux la mention LLCER (se reporter à ces attendus).	Compte tenu des attendus nationaux et locaux relatifs à la licence mention Sciences du langage, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : philosophie, français, mathématiques, langues. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.
UFR HSS	Licence - Arts-lettres-langues	Arts du spectacle -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Non	B2	Non	Aucune	Non	Non		La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures.
UFR HSS	Licence - Arts-lettres-langues	Lettres -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.		B2	Non	Aucune	Non	Non	Dans la première année (L1) de Lettres : - L'orientation Lettres/Arts du Spectacle repose sur un intérêt pour la littérature et une curiosité pour l'art cinématographique et le monde du spectacle vivant. - L'orientation Lettres/Sciences du langage repose sur un intérêt pour la littérature et pour le fonctionnement du langage ainsi que pour la communication verbale. - L'orientation Lettres/Études anciennes répond à un intérêt pour la littérature en général, et plus spécialement pour la langue et la littérature des civilisations gréco-romaines, sans pré-requis ni en latin ni en grec.	Compte tenu des attendus nationaux et locaux relatifs à la licence mention Lettres, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de terminale et sur les résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération.
UFR HSS	Licence - Arts-lettres-langues	Lettres - Lettres - Enseignement à distance	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Non	B2	Non	Aucune	Non	Non	Dans la première année (L1) de Lettres : - L'orientation Lettres/Arts du Spectacle repose sur un intérêt pour la littérature et une curiosité pour l'art cinématographique et le monde du spectacle vivant. - L'orientation Lettres/Sciences du langage repose sur un intérêt pour la littérature et pour le fonctionnement du langage ainsi que pour la communication verbale. - L'orientation Lettres/Études anciennes répond à un intérêt pour la littérature en général, et plus spécialement pour la langue et la littérature des civilisations gréco-romaines, sans pré-requis ni en latin ni en grec.	Compte tenu des attendus nationaux et locaux relatifs à la licence mention Lettres, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de terminale et sur les résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération.

UFR HSS	Licence - Sciences humaines et sociales	Histoire -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non	<p>Le candidat à l'inscription en licence mention Histoire à l'Université de Caen Normandie doit également : -disposer d'une solide capacité à travailler avec les livres et les ressources documentaires : être capable de mener à bien de manière autonome une recherche de références et de ressources, lire beaucoup, avec facilité, et être capable de s'approprier des contenus tirés de ressources documentaires (livres et articles). - maîtriser les compétences informatiques de base au niveau baccalauréat. - maîtriser les repères de base, au niveau baccalauréat, pour l'étude et la compréhension des mondes passés et présents. Il s'agit notamment des repères chronologiques et géographiques (en France, en Europe et dans le monde : villes, repères physiques comme les fleuves ou les massifs montagneux, régions, États) permettant de situer aisément les faits dans le temps et dans l'espace. - avoir un intérêt pour l'actualité culturelle. - s'intéresser au patrimoine (architectural, matériel au sens large, écrit, sonore, etc.), à la mise en valeur de celui-ci et à ce que l'étude du patrimoine peut apporter à la connaissance du passé. - Par ailleurs, la licence mention Histoire de l'Université de Caen s'inscrit dans le cadre de la spécialisation progressive, en L1 et en L2, dans un portail « Sciences humaines et sociales » imposant à tout étudiant de suivre également un enseignement fondamental en Géographie, Sociologie ou Philosophie (au choix). Cet enseignement est poursuivi du début de la L1 à la fin de la L2. Les attendus de la formation couvrent donc également ceux des mentions correspondantes (Géographie, Sociologie et Philosophie : se reporter à ces attendus). - La licence mention Histoire avec la mineure en Sociologie est également proposée en formation à distance.</p>	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Histoire, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale principalement dans les matières suivantes : histoire-géographie, histoire des arts (enseignement optionnel), français, lettres et secondairement dans les matières de sciences économiques et sociales, philosophie, langues vivantes. - La fiche avenir et le projet motivé, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures ainsi que les résultats au baccalauréat pourront être prises en considération.
UFR HSS	Licence - Sciences humaines et sociales	Histoire - Histoire - Enseignement à distance	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non	<p>Le candidat à l'inscription en licence mention Histoire à l'Université de Caen Normandie doit également : -disposer d'une solide capacité à travailler avec les livres et les ressources documentaires : être capable de mener à bien de manière autonome une recherche de références et de ressources, lire beaucoup, avec facilité, et être capable de s'approprier des contenus tirés de ressources documentaires (livres et articles). - maîtriser les compétences informatiques de base au niveau baccalauréat. - maîtriser les repères de base, au niveau baccalauréat, pour l'étude et la compréhension des mondes passés et présents. Il s'agit notamment des repères chronologiques et géographiques (en France, en Europe et dans le monde : villes, repères physiques comme les fleuves ou les massifs montagneux, régions, États) permettant de situer aisément les faits dans le temps et dans l'espace. - avoir un intérêt pour l'actualité culturelle. - s'intéresser au patrimoine (architectural, matériel au sens large, écrit, sonore, etc.), à la mise en valeur de celui-ci et à ce que l'étude du patrimoine peut apporter à la connaissance du passé. - Par ailleurs, la licence mention Histoire de l'Université de Caen s'inscrit dans le cadre de la spécialisation progressive, en L1 et en L2, dans un portail « Sciences humaines et sociales » imposant à tout étudiant de suivre également un enseignement fondamental en Géographie, Sociologie ou Philosophie (au choix). Cet enseignement est poursuivi du début de la L1 à la fin de la L2. Les attendus de la formation couvrent donc également ceux des mentions correspondantes (Géographie, Sociologie et Philosophie : se reporter à ces attendus).</p>	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Histoire, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale principalement dans les matières suivantes : histoire-géographie, histoire des arts (enseignement optionnel), français, lettres et secondairement dans les matières de sciences économiques et sociales, philosophie, langues vivantes. - La fiche avenir et le projet motivé, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures ainsi que les résultats au baccalauréat pourront être prises en considération.
UFR HSS	Licence - Sciences humaines et sociales	Sociologie -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Tutorat (1h/semaine); Compétences rédactionnelles (2h/semaine)	B2	Non	Aucune	Non	Non	<p>Les candidats à la licence mention sociologie doivent s'attendre à un nombre d'enseignements importants en histoire ou en philosophie selon qu'ils choisissent l'une ou l'autre de ces deux disciplines à titre de « mineure », surtout en première année. Cette mention suppose donc un intérêt pour ces matières, une vive curiosité intellectuelle, le goût de la lecture et des livres en sciences humaines et sociales et la volonté d'approfondir sa culture générale. - En outre, les étudiants pourront se spécialiser progressivement soit en sociologie à titre principal, soit dans le domaine des sciences politiques ou dans le champ, plus professionnel, des métiers du social et de l'insertion. Ce qui suppose de s'intéresser également à l'actualité politique, nationale et internationale (parcours sciences politiques) et aux questions liées à l'exclusion, la pauvreté, la jeunesse en difficulté, à la santé et aux politiques sociales (parcours métiers du social).</p>	Compte tenu des attendus nationaux et des spécificités locales relatifs à la licence mention Sociologie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale, toutes les matières sont importantes. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront pris en compte en cas de besoin pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, seront pris en compte. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération.
UFR HSS	Licence - Sciences humaines et sociales	Sciences de l'éducation -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Oui - Rendez-vous pédagogique avec le directeur / la directrice d'études en début d'année, après la publication des résultats du premier semestre, après celle des résultats du second semestre si nécessaire, et à la demande de l'étudiant(e) en cours d'année. Accompagnement par le directeur / la directrice d'études du projet individuel dans le cadre du module "Projet professionnel personnalisé de l'étudiant". Tutorat (au moins 3h par semestre avec contrôle d'assiduité) Renforcement disciplinaire en I.M.U. dans des groupes dédiés (24h TD avec évaluation en contrôle continu et contrôle d'assiduité) Mooc Ecrl+ (avec contrôle d'assiduité)	B2		Aucune	Oui	Non	<p>L'obtention de la L1 de sciences de l'éducation à Caen permettant une orientation en L2 de sociologie ou en L2 de psychologie, une attention particulière sera portée aux éléments du dossier répondant aux attendus de ces deux mentions de licence.</p>	Compte tenu des attendus nationaux et des spécificités locales relatifs à la licence mention Sciences de l'éducation, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : histoire, sciences économiques, lettres, langues, philosophie, mathématiques. La cohérence du projet de formation et du projet professionnel sera également prise en compte. - La fiche avenir, le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Le dossier devra être complété par les attestations BAP/BAF/BAPF/BAPPS, les attestations d'emploi ou stage lié aux enjeux d'éducation et/ou de formation, les attestations d'encadrement et ou de participation dans le cadre d'une implication associative. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac et le niveau de langue française seront pris en compte.
UFR HSS	Licence - Sciences humaines et sociales	Philosophie -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Tutorat (1h/semaine); Compétences rédactionnelles (2h/semaine); renforcement en langue vivante (anglais ou allemand) ou en langue ancienne (grec ou latin) à raison de 2h/semaine; professeur référent.	C1	Non	Aucune	Non	Non	<p>La licence de philosophie s'inscrit dans un portail réunissant histoire, philosophie et sociologie. Les étudiants inscrits en licence de philosophie suivront ainsi obligatoirement un enseignement d'histoire ou de sociologie en L1 et en L2, en plus des enseignements de philosophie et de langue. Une curiosité pour les sciences humaines est donc nécessaire pour les lycéens souhaitant s'inscrire en licence philosophie à l'université de Caen.</p>	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Philosophie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de terminale dans les matières suivantes : philosophie, français, histoire, langues vivantes et anciennes. - La fiche avenir et le projet motivé, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte (niveau C1-C2).
UFR de Psychologie	Licence - Sciences humaines et sociales	Psychologie -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	C1	Non	Aucune	Non	Non	<p>Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention psychologie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment, selon le type de baccalauréat, sur : - Les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : français et/ou philosophie et/ou histoire-géographie et/ou sciences économiques et sociales et/ou mathématiques et/ou physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la terre - Les notes de première et de terminale dans les matières de langue(s) étrangère(s) - Les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français - La fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.</p>	
UFR STAPS	Licence - Sciences humaines et sociales	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Oui	B2	Non	Aucune	Oui	Non	<p>Les indicateurs pris en compte sont listés ci-dessous. Certains relèvent des résultats scolaires, d'autres à des expériences et pratiques extra-scolaires, qui devront être attestées par des pièces justificatives. Un questionnaire en ligne guide les candidats. Les déclarations faites sur la plateforme doivent être sincères. Le niveau dans chaque domaine de compétence est évalué sur 30 points. La fiche Avenir est également prise en compte à hauteur de 30 points. Le dossier se voit donc attribuer un total calculé sur 150 points.</p> <p>Compétences scientifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Notes dans les matières scientifiques (maths, physique-chimie, SVT...) <p>Compétences littéraires et argumentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> -Notes aux épreuves anticipées de français -Notes dans les matières littéraires (français, philo, histoire, SES...) <p>Compétences sportives</p> <p>Dans le cadre scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -notes en EPS -note à l'épreuve facultative d'EPS au bac -pratique dans le cadre de l'association sportive ou du foyer socio-éducatif <p>enseignement complémentaire EPS</p> <ul style="list-style-type: none"> -inscription en section sportive <p>Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> -pratiques fédérales, artistiques, ou non compétitives -résultats sportifs (niveau de pratique) <p>Investissement associatif et responsabilités collectives</p> <ul style="list-style-type: none"> -Compétences méthodologiques et collaboratives <p>Dans le cadre scolaire, selon la série de bac: option pratiques, TPE, activités interdisciplinaires, projet divers.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Investissement associatif et citoyen : 	

UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Physique -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	<p>La licence de physique s'intègre dans le portail « Physique-Chimie-ingénierie » qui s'appuie également sur les mentions « chimie », « électronique, énergie électrique, automatique » et « mécanique ». Ce portail se caractérise par une première année entièrement commune. La seconde année L2 amorce la spécialisation tout en assurant l'acquisition de compétences dans des disciplines connexes grâce à deux unités d'enseignement (UE) dites mineures à chaque semestre. Pour la mention « physique », les mineures « chimie » ou « ingénieries » sont proposées afin de permettre aux étudiants qui le souhaitent de se réorienter respectivement vers les troisièmes années (L3) des mentions « chimie » ou « électronique, énergie électrique, automatique » et « mécanique ». Ces deux derniers diplômés partagent par ailleurs largement leur L2 avec celui de la filière « physique », la différence ne portant que sur 20% du volume horaire dispensé. - La place de l'outil mathématique dans la licence de physique est conséquente. - Une bonne maîtrise des compétences attendues à la fois en physique-chimie et en mathématiques est donc nécessaire.</p>	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention physique, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : Mathématiques, physique-chimie. - La fiche avenir, le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération.
UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Chimie -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	<p>La licence de chimie s'intègre dans le portail « Physique-Chimie-ingénierie » qui s'appuie également sur les mentions « physique », « électronique, énergie électrique, automatique » et « mécanique ». Ce portail se caractérise par une première année entièrement commune. Une bonne maîtrise des compétences attendues en fin de terminale en physique-chimie et en mathématiques est donc nécessaire. - La seconde année L2 amorce la spécialisation tout en assurant l'acquisition de compétences dans des disciplines connexes grâce à deux unités d'enseignement (UE) dites mineures à chaque semestre. Pour la mention « chimie », les mineures « Physique » ou « Biologie- Environnement » sont proposées afin de permettre aux étudiants qui le souhaitent de se réorienter respectivement vers les troisièmes années (L3) de la mention « physique » ou de la mention « Sciences pour la Santé » du portail « Biologie Sciences Terre ». L'année L3 permet enfin d'aborder les différents aspects de la chimie tout en orientant les étudiants dans leur poursuite d'études au travers d'enseignements optionnels. - - -</p>	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention chimie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : physique-chimie, mathématiques. - La fiche avenir, le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Sciences de la vie -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	<p>Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention sciences de la vie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : SVT, physique-chimie, mathématiques, LV1. - La fiche avenir, le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.</p>	
UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Sciences de la terre -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	<p>La licence sciences de la Terre s'inscrit dans le portail " Biologie et Sciences de la Terre " et est mutualisée en partie avec le parcours " Sciences Vie " et " Sciences de la Terre ". La spécialisation est progressive avec une L2 et L3 entièrement tournée vers les sciences de la Terre.</p>	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention sciences de la terre, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : SVT, physique-chimie, mathématiques, Français. - La fiche avenir, le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Sciences de la vie et de la terre -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	<p>La licence sciences de la Vie et de la Terre s'inscrit dans le portail " Biologie et Sciences de la Terre " et est mutualisée avec le parcours " Sciences Vie " et " Sciences de la Terre " tout au long du L1, L2 et L3. La licence SVT ouvre sur des Masters nécessitant une double compétence Biologie et Géologie, en premier lieu le Master MEEF pour le Capes SVT, mais aussi des Masters de paléontologie et certains Masters environnements.</p>	- Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention sciences de la vie et de la terre, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : SVT, physique-chimie, mathématiques, LV1. - La fiche avenir, le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Electronique, énergie électrique, automatique -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	<p>La licence EEEA s'intègre dans le portail « Physique-Chimie-ingénierie » qui s'appuie également sur les mentions « chimie », « physique » et « mécanique ». Ce portail se caractérise par une première année entièrement commune. La seconde année L2 amorce la spécialisation tout en assurant l'acquisition de compétences dans des disciplines connexes grâce à deux unités d'enseignement (UE) dites mineures à chaque semestre. Les mentions « physique » et « mécanique » partagent par ailleurs largement leur L2 avec celui de la filière « électronique, énergie électrique, automatique », la différence ne portant que sur 20% du volume horaire dispensé. L'année L3 permet d'avoir des compétences spécialisées en électronique, énergie électrique et automatique. Une bonne maîtrise des compétences attendues à la fois en physique-chimie et en mathématiques est donc nécessaire. La licence EEEA est une formation nécessitant un travail régulier.</p>	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Electronique, énergie électrique, automatique, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : Mathématiques, physique-chimie, sciences de l'ingénieur (le cas échéant si option terminale). - La fiche avenir, le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Mécanique -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	Oui	B2	Non	Aucune	Oui	Non	<p>La licence de mécanique s'intègre dans le portail « Physique-Chimie-ingénierie » qui s'appuie également sur les licences mention « physique », « chimie » et « électronique, énergie électrique, automatique ». Ce portail se caractérise par une première année entièrement commune. La seconde année L2 amorce la spécialisation tout en assurant l'acquisition de compétences dans des disciplines connexes grâce à deux unités d'enseignement (UE) dites mineures à chaque semestre. Les licences mention « physique » et « électronique, énergie électrique, automatique » partagent par ailleurs largement leur L2 avec celui de la licence mention « Mécanique », la différence ne portant que sur 20% du volume horaire dispensé. Une bonne maîtrise des compétences attendues à la fois en physique-chimie et en mathématiques est donc nécessaire.</p>	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention mécanique, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : Mathématiques, physique-chimie, sciences de l'ingénieur (le cas échéant si option terminale). - La fiche avenir, le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Sciences pour la santé -	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	<p>Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention sciences pour la santé, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : SVT, physique-chimie, mathématiques, LV1. - La fiche avenir, le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.</p>	

UFR des Sciences	CUPGE - Sciences, technologie, santé	Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles - Physique	Sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Remédiations, tutorat-enseignants référents, petits groupes.	NON	B2	Non	Aucune	Oui	Oui	<p>Le parcours « CUPGE » est centré sur la physique et les mathématiques. Il permet ainsi de se former à une démarche originale à l'interface de l'observation, l'expérimentation, la modélisation et la réflexion théorique. Il vise à acquérir des compétences dans la problématisation d'une situation, dans sa résolution au travers d'une expérimentation appropriée, de simulations numériques et/ou de calculs analytiques. Vérifier la pertinence des résultats obtenus et les communiquer constituent également des savoir-faire développés durant le cursus. La maîtrise des techniques d'expression en langue française ou anglaise est ainsi un axe essentiel qui fait l'objet d'enseignements complémentaires. - - En première année, les étudiants inscrits dans le parcours CUPGE forment un groupe spécifique pour tous les enseignements. Il en est de même en deuxième année au niveau des travaux dirigés (qui se basent sur les annales des concours d'entrée en écoles d'ingénieurs). L'évaluation des connaissances est exclusivement sous forme de contrôles continus, à raison au moins de deux devoirs surveillés hebdomadaires durant chacune des deux années. S'y rajoutent des séances bimensuelles de 3h par groupe de 6 étudiants où chacun fait l'objet d'une interrogation orale autour d'exercices à résoudre et de questions de cours. Ces « colles » renforcent le suivi régulier des étudiants et le personnalisent. Le cursus CUPGE est donc une formation exigeante où un travail permanent et conséquent est requis. Les programmes dispensés en physique sont, par ailleurs, analogues à ceux des classes préparatoires des lycées et s'appuient fortement sur les mathématiques.</p>	<p>Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence de physique à laquelle le cursus CUPGE est intégré, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuiera notamment sur les notes de terminale et de première dans les matières suivantes : Mathématiques, physique-chimie. - - La fiche avenir, le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération.</p>
------------------	--------------------------------------	--	-----------	-------------------------------------	--	-----	----	-----	--------	-----	-----	---	---

Accès aux formations de DUT , attendus locaux et éléments pris en compte pour l'examen des vœux-Rentrée 2020

Etablissement	Libellé domaine	Libellé spécialité/mention	Caractéristiques des formations	Responsable formation	Mail responsable formation	Niveau de français requis	Date de clôture des inscriptions en apprentissage	Pièce(s) complémentaire(s)	C.V	Epreuves ou entretien de sélection	Attendu local (sauf pour les concours communs) correspond à la rubrique parcoursup : "Complément d'informations sur les attendus".	Éléments d'examen des dossiers (Rubrique parcoursup : Éléments pris en compte pour examiner les vœux)
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations	Informations extraites d'UNIFORMSUP	LAMY Aurélien	aurelien.lamy@unicaen.fr	B2		Aucune	Non	Non		Bulletins scolaires et universitaires, en particulier : - moyennes de première et de terminale en français, mathématiques, LV1 et histoire-géographie , - notes de français aux épreuves anticipées du baccalauréat , - appréciations des enseignants et assiduité , - pour les candidats ayant déjà obtenu le baccalauréat, résultats au baccalauréat et parcours post-baccalauréat (année de césure, réorientation...). - Projet de formation motivé - Fiche avenir
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	ALLIX Dominique	dominique.allix@unicaen.fr	B1		Aucune	Oui	Non		Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité ainsi que les notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat. La capacité de progression entre la première et la terminale sera appréciée ainsi que l'assiduité et l'attitude adéquate dans toutes les activités pédagogiques. Les appréciations de l'équipe pédagogique, le CV et la lettre de Motivation : (Expériences, participation aux JPO/ journées d'immersion, projet professionnel, connaissance du parcours choisi, etc.) seront aussi pris en compte.
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Service	Techniques de commercialisation	Informations extraites d'UNIFORMSUP	BOISSET Caroline	caroline.boisset@unicaen.fr	B2		Aucune	Non	Oui		Lycéens : - Bulletins scolaires - bulletins de première et terminale - appréciations portées sur les bulletins - sérieux du candidat (travail et attitude) - Qualité du projet de formation - Fiche avenir - Pour les candidats ayant déjà effectué une partie de leur cursus dans l'enseignement supérieur : - Bulletins scolaires et universitaires - bulletins de première et terminale - notes du baccalauréat - relevés de notes des semestres réalisés en cursus post bac - Les candidats présélectionnés seront convoqués à un entretien
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Service	Techniques de commercialisation (Antenne de Lisieux)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	DIVAY Mathilde	mathilde.divay@unicaen.fr	B2		Aucune	Non	Non	Au delà des attendus nationaux, le département cherche des candidats dynamiques et sérieux, capables de mobiliser leur énergie au service des nombreux et divers travaux qui leurs sont demandés. A ce titre, le département est particulièrement vigilant à l'assiduité en cours qui est un critère essentiel à la réussite du parcours en DUT. -Le candidat doit être capable de se mobiliser et de fournir régulièrement un travail important et diversifié, il doit aimer le contact et l'échange. -Au delà des moyennes, dont le département attend une certaine homogénéité dans les différentes matières, c'est surtout la régularité et le comportement du candidat dans son ensemble qui sera évalué.	Le département tiendra compte des éléments suivants pour l'examen des vœux : - Qualité du projet de formation motivé (une attention particulière sera portée sur l'orthographe et la syntaxe du document) - Bulletins scolaires et universitaires (la régularité, le niveau moyen des résultats, les appréciations des professeurs et l'assiduité seront analysés, ainsi que l'avis du conseil de classe) - Fiche avenir - Résultat des épreuves anticipées du baccalauréat pour les candidats de terminale - Notes du baccalauréat pour les étudiants en réorientation.
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Service	Techniques de commercialisation (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	MONTRIEUL Valérie	jean-marie.ciamporciero@unicaen.fr	B1		Aucune	Oui	Non		Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale - Sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement: - L'économie, les langues et les maths pour les bacheliers ES - Les langues, les maths en option pour les bacheliers littéraires - Les langues, les maths et le français pour les bacheliers S - Les maths, les sciences de la gestion, le management, l'entrepreneuriat, pour les bacheliers technologiques. - Les très bons dossiers pour les bacs Pro - Toute candidature sera étudiée avec soin. - Pour les quatre filières les notes du bac français ont une importance. - On examine scrupuleusement les appréciations de première et de terminale de l'équipe pédagogique et de la fiche avenir. - Sont également appréciés le CV et les motivations du candidat (projet professionnel, parcours de formation motivé)
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Génie chimique génie des procédés	Informations extraites d'UNIFORMSUP	MOSRATI Henda	henda.mosrati@unicaen.fr	B2		Aucune	Non	OUI		Éléments portés sur les bulletins scolaires : - Notes de première et terminale, notamment en mathématiques, physique-chimie, SVT, anglais, français et philosophie. - Appréciations des enseignants, notamment l'investissement et l'attitude. - Informations relatives à l'assiduité Pour les étudiants en réorientation, la nature de la formation suivie et les notes obtenues lors des études post bac seront également prises en compte - éléments portés sur la fiche avenir : Appréciations des professeurs et professeurs principaux, sérieux du candidat (travail et attitude) - Avis du chef d'établissement - éléments exprimés dans le projet de formation motivé : La mise en avant de la connaissance de la formation et ses débouchés
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Mesures physiques	Informations extraites d'UNIFORMSUP	BARRIERE Nicolas	iut.caen.mp.responsable@unicaen.fr	B2		Aucune	Non	Non	Les compétences décrites dans les attendus nationaux pour la physique sont également souhaitées pour la chimie.	Éléments portés sur les bulletins de notes : - Notes de première et terminale, notamment en mathématiques, physique-chimie, anglais, français et philosophie. - Appréciations des enseignants, notamment l'investissement et l'attitude. - Informations relatives à l'assiduité. - Pour les étudiants en réorientation, la nature de la formation suivie et les notes obtenues lors des études post bac seront également prises en compte. - éléments portés sur la fiche Avenir :- Appréciations des professeurs et professeurs principaux, sérieux du candidat (travail et attitude). - Positionnement de l'élève dans la classe. - Avis du chef d'établissement. - éléments exprimés dans le projet de formation motivé : - La mise en avant de la connaissance de la formation. - La motivation pour la filière notamment la curiosité pour les techniques et les sciences, en particulier la physique, la chimie et les mathématiques.
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Génie biologique Option génie de l'environnement	Informations extraites d'UNIFORMSUP	ORVAIN Francis	francis.orvain@unicaen.fr	B2		Aucune	Oui	Non	L'équipe pédagogique du département Génie Biologique de CAEN, attend des candidats du dynamisme, de la rigueur, une implication dans l'ensemble des disciplines qui caractérisent le DUT GB	BULLETINS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES -Les notes de 1ère et terminale notamment les notes de SVT/biologie/ biotechnologie, mathématiques, chimie, physique, français et anglais. - Pour les étudiants en réorientation, s'ajoutent la nature de la formation suivie, les notes de bac, la validation des semestres post bac. L'avis des enseignants notamment l'investissement et l'attitude dans le travail -PROJET DE FORMATION MOTIVE - La connaissance de la formation Génie Biologique et de l'option Génie de l'environnement -La motivation pour la formation et les métiers associés - FICHE AVENIR
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Génie biologique Option industries agroalimentaires et biologiques	Informations extraites d'UNIFORMSUP	ORVAIN Francis	francis.orvain@unicaen.fr	B2		Aucune	Oui	Non	L'équipe pédagogique du département Génie Biologique de CAEN, attend des candidats du dynamisme, de la rigueur, une implication dans l'ensemble des disciplines qui caractérisent le DUT GB	BULLETINS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES -Les notes de 1ère et terminale notamment les notes de SVT/biologie/ biotechnologie, mathématiques, chimie, physique, français et anglais. - Pour les étudiants en réorientation, s'ajoutent la nature de la formation suivie, les notes de bac, la validation des semestres post bac. L'avis des enseignants notamment l'investissement et l'attitude dans le travail - PROJET DE FORMATION MOTIVE - La connaissance de la formation Génie Biologique et de l'option Industries Agroalimentaires et Biologiques - La motivation pour la formation et les métiers associés - FICHE AVENIR

Accès aux formations de DUT , attendus locaux et éléments pris en compte pour l'examen des vœux-Rentrée 2020

I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Génie biologique Option analyses biologiques et biochimiques	Informations extraites d'UNIFORMSUP	ORVAIN Francis	francis.orvain@unicaen.fr	B2		Aucune	Oui	Non	L'équipe pédagogique du département Génie Biologique de CAEN, attend des candidats du dynamisme, de la rigueur, une implication dans l'ensemble des disciplines qui caractérisent le DUT GB	BULLETINS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES - Les notes de 1ère et terminale notamment les notes de SVT/biologie/biotechnologie, mathématiques, chimie, physique, français et anglais. - Pour les étudiants en réorientation, s'ajoutent la nature de la formation suivie, les notes de bac, la validation des semestres post bac. L'avis des enseignants notamment l'investissement et l'attitude dans le travail - PROJET DE FORMATION MOTIVE - La connaissance de la formation Génie Biologique et de l'option Analyses Biologiques et Biochimiques - La motivation pour la formation et les métiers associés - FICHE AVENIR
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Service	Statistique et informatique décisionnelle (Antenne de Lisieux)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	CANDALEN Jean-Yves	Jean-yves.candalen@unicaen.fr	B1		Aucune	Oui	Oui	Afin d'assurer son succès en DUT STID à l'IUT de Caen, l'équipe pédagogique attend d'un (ou d'une) candidat(e) qu'il (ou elle) possède : - Un niveau en mathématiques suffisant pour suivre un programme d'analyse et d'algèbre classique - Un niveau en français suffisant pour rédiger des rapports de projets - Un intérêt pour l'application des mathématiques, et notamment de la Statistique, à des domaines concrets (marketing, commerce, santé, etc.) - Un intérêt pour l'utilisation des outils informatiques (prise en main de logiciels et/ou de langages de programmation) - Un intérêt pour le travail en équipe autour de projets concrets en Statistique et Informatique - Du sérieux et de la rigueur dans son travail ainsi qu'une assiduité sans faille,	- Bulletin scolaire dans lequel seront examinés : - les notes en mathématiques et en anglais obtenues en 1ère et terminale, et les notes de français obtenues en 1ère et à l'épreuve du bac - le classement et la progression de l'élève sur les classes de 1ère et de terminale - les appréciations des collègues du secondaire sur le comportement de l'élève - Bulletin universitaire pour les étudiants en réorientation dans lequel seront examinés : - les modules suivis et les notes obtenues dans les modules en relation avec la formation STID - Projet de formation motivé - Fiche Avenir
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Service	Information communication Option publicité (Antenne d'IFS)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	MARTIN Bertrand	bertrand.martin@unicaen.fr	C1		Aucune	Oui	Non		- Résultats scolaires : - Sont prises en compte les disciplines amenant à rédiger, à argumenter, à structurer le raisonnement. A ce titre sont particulièrement regardés les résultats en lettres, histoire, philosophie, économie (pour les bacheliers ayant cet enseignement). - Au vu de la part importante de l'enseignement des langues dans la formation, celles-ci sont également prises en compte. - Enfin un niveau minimum en mathématiques est nécessaire pour réussir dans la filière publicité, notamment pour tout ce qui concerne les analyses de marchés. - En dehors des notes les appréciations des enseignants sur le sérieux et la motivation des candidats lors de leur scolarité au lycée seront prises en compte. - Autres éléments pris en compte : - Le projet de formation motivé, notamment la connaissance succincte de la filière et des enseignements et la connaissance des métiers, ou de certains d'entre eux. - La formation demande une solide culture générale et une curiosité avérée. Tout complément permettant au jury d'appréhender ces éléments est le bienvenu. Citons de façon non exhaustive la pratique d'activités sportives et/ou culturelles, l'investissement dans des projets et des manifestations que l'objectif soit culturel, humanitaire, sportif Toutes choses qui constitueront un plus pour le dossier.
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Service	Information communication Option communication des organisations (Antenne d'IFS)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	MARTIN Bertrand	bertrand.martin@unicaen.fr	C1		Aucune	Oui	Non		Résultats scolaires : - sont prises en compte les disciplines amenant à rédiger, à argumenter, à structurer le raisonnement. A ce titre sont particulièrement regardés les résultats en lettres, histoire, philosophie, économie (pour les élèves étudiant cette discipline). - - Au vu de la part importante des langues dans l'enseignement celles-ci sont également prises en compte. - En dehors des notes, les appréciations des enseignants sur le sérieux et la motivation des candidats lors de leur scolarité au lycée seront prises en compte. - - Autres éléments pris en compte : - Le projet de formation motivé, notamment la connaissance succincte de la filière et des enseignements et la connaissance des métiers, ou de certains d'entre eux. - La formation demande une solide culture générale et une curiosité avérée. Tout complément permettant au jury d'appréhender ces éléments est le bienvenu. Citons de façon non exhaustive la pratique d'activités sportives et/ou culturelles, l'investissement dans des projets et des manifestations que l'objectif soit humanitaire, culturel, sportif... Toutes choses qui pourraient constituer un plus pour le dossier.
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Informatique (Antenne d'IFS)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	DORBEC Paul	paul.dorbec@unicaen.fr	C1		Aucune	Oui	Oui	Même s'il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en programmation, posséder des notions dans ce domaine peut faciliter une adaptation aux enseignements du DUT Informatique.	-1. Bulletins scolaires et universitaires - Notes de Mathématiques, d'Anglais, Français (bulletins de 1ère et de Terminale) - 2. Projet de formation "motivé" - Motivation du candidat - Exposez les raisons pour lesquelles vous souhaitez être candidat à cette formation et cette spécialité. - Décrivez votre projet. Indiquez les raisons qui motivent ce choix d'orientation, les qualités indispensables, vos forces pour réussir, ainsi que vos points faibles. Indiquez les démarches réalisées pour mieux appréhender le métier d'informaticien et la formation en DUT Informatique. - 3. Fiche Avenir - Sérieux du candidat (travail et attitude) : appréciations des enseignants dans les bulletins de 1ère et de Terminale - Conseils avant dépôt de dossier de candidature : se renseigner sur la formation, par exemple en assistant aux journées portes ouvertes du département informatique de l'IUT
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Réseaux et télécommunications (Antenne d'IFS)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	GODELLE Eddy	eddy.godelle@unicaen.fr	B2		Aucune	Non	Oui		L'examen des vœux est basé sur les bulletins scolaires (de première et terminale), éventuellement sur les notes du bac et sur les notes universitaires. Une attention particulière est portée sur les résultats d'anglais de français et de mathématiques. Les moyennes obtenues sont des éléments d'appréciation mais pas les seuls. Le classement et la progression au cours des semestres sont aussi des éléments essentiels. L'assiduité, le sérieux en classe et l'implication dans le travail sont des éléments déterminants. La fiche avenir est également un élément d'appréciation. - « Projet de formation motivé : l'intérêt et la motivation pour la formation sont positivement pris en compte - Si vous vous inscrivez uniquement à la formation initiale, votre inscription ne sera pas valable pour la formation en alternance sur 2 ans. Si vous vous inscrivez uniquement à la formation en alternance votre inscription ne sera pas valable pour la formation initiale.

Accès aux formations de DUT , attendus locaux et éléments pris en compte pour l'examen des voeux-Rentrée 2020

I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Réseaux et télécommunications - en apprentissage (Antenne d'IFS)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	GODELLE Eddy	eddy.godelle@unicaen.fr	C1	25/09/2020	Aucune	Non	Non	L'examen des voeux est basé sur les bulletins scolaires (de première et terminale), éventuellement sur les notes du bac et sur les notes universitaires. Une attention particulière est portée sur les résultats d'anglais de français et de mathématiques. Les moyennes obtenues sont des éléments d'appréciation mais pas les seuls. Le classement et la progression au cours des semestres sont aussi des éléments essentiels. L'assiduité, le sérieux en classe et l'implication dans le travail sont des éléments déterminants. La fiche avenir est également un élément d'appréciation. - « Projet de formation motivé»: l'intérêt et la motivation pour la formation sont positivement pris en compte. - Si vous vous inscrivez uniquement à la formation en alternance, votre inscription ne sera pas valable pour la formation initiale. Si vous vous inscrivez uniquement à la formation initiale, votre inscription ne sera pas valable pour la formation en alternance
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Hygiène Sécurité Environnement (Antenne de Vire)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	MAOUGAL Thanina	thanina.maougal@unicaen.fr	B2		Aucune	Oui	Non	Bulletins scolaires et universitaires : notes, appréciations, absentéisme - Projet de formation motivé - Fiche avenir - CV
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Génie électrique et informatique industrielle (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	GUILLERM Patrice	patrice.guillerm@unicaen.fr	B1		Aucune	Oui	Oui	Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. Différents groupes sont constitués, en fonction du baccalauréat : - Baccalauréat général scientifique S (SI, SVT, MPC, ISN) - Baccalauréat technologique STI2D (EE, ITEC, SIN) &amp; STL - Baccalauréat professionnel ou du parcours de l'étudiant s'il s'agit d'une réorientation. - - Toute candidature sera étudiée avec attention - - Sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement : - le niveau de l'élève en Mathématiques, en Sciences Physiques, et dans les disciplines de la spécialité pour les baccalauréats technologiques, - le niveau de la classe, - la fiche avenir. Sont également appréciés : - le niveau de l'élève dans les disciplines d'expression (français, anglais), - son CV et ses motivations (projet personnel et professionnel, parcours de formation motivé).
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	GODMUSE Sébastien	sebastien.godmuse@unicaen.fr	B1	25/09/2018	Aucune	Oui	Oui	Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. Différents groupes sont constitués, en fonction du baccalauréat : - Baccalauréat général scientifique S (SI, SVT, MPC, ISN) - Baccalauréat technologique STI2D (EE, ITEC, SIN) &amp; STL - Baccalauréat professionnel ou du parcours de l'étudiant s'il s'agit d'une réorientation. - Toute candidature sera étudiée avec attention - Sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement : - le niveau de l'élève en Mathématiques, en Sciences Physiques, et dans les disciplines de la spécialité pour les baccalauréats technologiques, - le niveau de la classe, - la fiche avenir. Sont également appréciés : - le niveau de l'élève dans les disciplines d'expression (français, anglais), - son CV et ses motivations (projet personnel et professionnel, parcours de formation motivé). - - Il sera de plus organisé un entretien destiné à évaluer la maturité et la motivation du candidat pour suivre la formation en alternance.
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Génie industriel et maintenance (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	KASZYCKI Richard	richard.kaszycki@unicaen.fr	B1		Aucune	Oui	Non	Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. - Différents groupes sont constitués, en fonction du baccalauréat : - bac général scientifique S (SI, SVT, MPC, ISN) - bac technologique STI2D (EE, SIN, ITEC) et STL (Spé Sciences Physiques) - bac Pro (option compatible avec l'industrie et la maintenance) - ou du parcours de l'étudiant s'il s'agit d'une réorientation. - Toute candidature sera étudiée avec attention. - Sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement : - le niveau de l'élève en Mathématiques, en Sciences Physiques et dans les disciplines de la spécialité pour les bacs technologiques, - le niveau général de la classe, - le niveau de l'élève par rapport à sa classe, - la fiche avenir. - Sont également appréciés : - le niveau de l'élève dans les disciplines d'expression (français, anglais), - son CV et ses motivations (projet personnel et professionnel, parcours de formation motivé).
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Génie industriel et maintenance - en apprentissage (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	ROUBAUD Guillaume	guillaume.roubaud@unicaen.fr	B1	25/09/2018	Aucune	Oui	Oui	- Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale - Différents groupes sont constitués, en fonction du baccalauréat : - bac général scientifique S (SI, SVT, MPC, ISN) - bac technologique STI2D (EE, SIN, ITEC) et STL (Spé Sciences Physiques) - bac Pro (option compatible avec l'industrie et la maintenance) - ou du parcours de l'étudiant s'il s'agit d'une réorientation. - Toute candidature sera étudiée avec attention. - Sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement : - le niveau de l'élève en Mathématiques, en Sciences Physiques et dans les disciplines de la spécialité pour les bacs technologiques, - le niveau général de la classe, - le niveau de l'élève par rapport à sa classe, - la fiche avenir. - Sont également appréciés : - le niveau de l'élève dans les disciplines d'expression (français, anglais), - son CV et ses motivations (projet personnel et professionnel, parcours de formation motivé). - Pour les candidats à l'alternance sur les deux années du DUT GIM, un entretien destiné à évaluer leur motivation et leur maturité sera organisé.

Accès aux formations de DUT , attendus locaux et éléments pris en compte pour l'examen des vœux-Rentrée 2020

I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Génie thermique et énergie (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	LOUAHLIA Hasna	hasna.louahlia@unicaen.fr	B1		Aucune	Oui	Non	Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. - Différents groupes sont constitués, en fonction du baccalauréat préparé : - - Baccalauréat général, principalement scientifique (S) - - Baccalauréat technologique (STI2D toutes options & STL) - Baccalauréat professionnel - ou du parcours de l'étudiant s'il s'agit d'une réorientation. - Sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement : - le niveau de l'élève en Mathématiques, en Sciences Physiques, et dans la discipline de la spécialité (par exemple niveau de l'élève en Sciences de la Vie et de la Terre pour un bachelier S-SVT, ou niveau en Energies et Environnement pour un bachelier STI2D-EE), - le niveau de la classe dans ces disciplines, - l'avis des enseignants et du chef d'établissement (fiche avenir). - Pour les dossiers de réorientation, les notes obtenues au baccalauréat sont intégrées dans l'élaboration de ce classement. - Sont également consultés et appréciés : - le niveau de l'élève dans les disciplines d'expression (communication, anglais), - l'assiduité et le comportement de l'élève, -son CV et ses motivations (projet personnel et professionnel, parcours de formation motivé).
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Métiers du multimédia et de l'Internet (Site de Cherbourg Saint-Lô)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	LEZORAY olivier	olivier.lezoray@unicaen.fr	B1		Aucune	Oui	Non	Différents groupes sont constitués, en fonction du baccalauréat : - Baccalauréat général scientifique - Baccalauréat technologique - Baccalauréat professionnel avec très bon dossier - ou du parcours de l'étudiant s'il s'agit d'une réorientation. - Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. - Sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement : - Le niveau de l'élève dans les matières littéraires - Le niveau de l'élève dans les matières scientifiques - Le niveau de l'élève en langues étrangères et tout particulièrement en anglais - Les épreuves anticipées (telles que le français) et les notes de bac pour les dossiers de réorientation sont intégrés pour l'élaboration de ce classement. - Sont également appréciés les motivations du candidat (projet professionnel, parcours de formation motivé). - Enfin l'assiduité, le comportement, les avis des enseignants et la fiche avenir sont des éléments déterminants.
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Service	Gestion logistique et transport (Site d'Alençon)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	DANOS Gilles	gilles.danos@unicaen.fr	B2		Aucune	Oui	Oui	Le DUT GLT étant un DUT tertiaire, il ne nécessite pas de prérequis particulier. Il suffit d'avoir un minimum d'envie, de bonne volonté et de travailler. - Il ne faut pas être allergique aux chiffres et être ouvert sur l'environnement. Pour certaines carrières, un goût pour les langues vivantes peut-être un réel plus.
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Service	Carrières sociales Option services à la personne (Site d'Alençon)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	PAYRE Sébastien	sebastien.payre@unicaen.fr	B2		Aucune	Oui	Oui	- Savoir travailler en groupe - travailler régulièrement - comprendre l'intérêt de la notion de projet - avoir identifié les métiers au sur des options choisies dans le DUT.
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Service	Carrières sociales Option gestion urbaine (Site d'Alençon)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	PAYRE Sébastien	sebastien.payre@unicaen.fr	B2		Aucune	Oui	Oui	- Savoir travailler en groupe - travailler régulièrement - comprendre l'intérêt de la notion de projet - avoir identifié les métiers au sur des options choisies dans le DUT.

Accès aux formations de DUT , attendus locaux et éléments pris en compte pour l'examen des voeux-Rentrée 2020

I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Génie mécanique et productique (Site d'Alençon)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	POILANE Christophe	iut.alencon.gmp@unicaen.fr	B2		Aucune	Oui	Oui	Assiduité, Comportement, intérêt pour les technologies	Notes de première et de terminale: - Mathématiques - Physique-Chimie. - Sciences Industrielles ou Enseignement Technologique (pour les SSI et les STI2D) - Epreuves anticipées du Bac - LV1 - Appréciations dans toutes les matières des enseignants de lycée, - Appréciation du chef d'établissement et du Conseil de Classe ou du Conseil d'Orientation. - CV et Lettre de Motivation du candidat.
I.U.T Grand Ouest Normandie	DUT - Production	Qualité, logistique industrielle et organisation (Site d'Alençon)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	TARPIN Patrick	patrick.tarpin@unicaen.fr	B2		Aucune	Oui	Oui	La présence aux activités pédagogiques, de quelque nature qu'elles soient, est obligatoire. Le comportement des étudiants doit être professionnel et irréprochable. Il est nécessaire de savoir travailler en groupe et de façon régulière.	Les éléments suivants pris en compte pour l'examen des voeux : - Le savoir être : comportement en classe, assiduité aux activités pédagogiques, sérieux et travail fourni - Les résultats scolaires (bulletins de notes de 1ère, terminale et épreuves anticipées du baccalauréat) notamment les niveaux en français, mathématiques, l'anglais et enseignements en spécialités - Expérience professionnelle - La motivation : Qualité du Projet de formation motivée, présence à l'entretien individuel—Le CV - Avis de l'établissement et appréciations des enseignants

Délibération N°2019-113**Délibération portant
sur l'accès aux formations de Masters****CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019****Article unique : Accès aux formations de Masters**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve les capacités d'accueil en Masters, les dates de campagnes, les critères de recrutement et les éléments pris en considération pour l'année universitaire 2020-2021 sur la base des tableaux présentés.

Annexe : tableau des capacités d'accueil, dates de campagnes, modalités de sélection et éléments pris en considération pour l'année universitaire 2020-2021.

Résultat du vote pour les Masters 1 : 25 pour,
3 contre.

Résultat du vote pour les Masters 2 (Droit) : 25 pour,
3 contre.

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Tableau n°1 : Capacités d'accueil en M1, dates de campagnes, modalités de sélection et éléments pris en considération pour l'année universitaire 2020-2021 :

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 (néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)) Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : -dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
HSS	Arts, lettres et civilisations	Lettres : culture, écritures, communication	126	25	19	25	Recrutement sur dossier : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Lettres, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes), attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Arts, lettres et civilisations	Lettres : culture, écritures, communication CEMU		20	11	20	Recrutement sur dossier : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Lettres, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes), attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Arts, lettres et civilisations	Théâtre		20	14	20	Recrutement sur dossier : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Théâtre, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes), attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Arts, lettres et civilisations	Cinéma		45	34	45	Recrutement sur dossier : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Cinéma, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes), attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Arts, lettres et civilisations	Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle		16	16	16	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier constitué comme suit : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Métiers de la production, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes, attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 [néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)] Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
HSS	Histoire	Histoire	129	90 (20 CEMU)	58	70	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Histoire CEMU	Histoire CEMU			18	20	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Histoire	Histoire et patrimoine		22	18	22	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Histoire	Archéologie		17	7	17	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Métiers du livre et de l'édition	Edition		10	10	10	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Métiers du livre et de l'édition	Métiers des bibliothèques	10	11	10	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.	
HSS	Philosophie		26		24	35	Recrutement sur dossier et prise en compte des prérequis (L3 de philosophie ou de sociologie)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 [néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)] Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
HSS	Sciences de l'éducation	Professionnalité et savoirs dans les métiers de la relation		30	19	30	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Sciences du langage	Didactique du français langue étrangère		30	10	30	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Sciences du langage	Linguistique française et générale	50	20	2	20	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 [néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)] Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
HSS	Sociologie	Vulnérabilités	60	45 (25 CEMU)	22	20	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Sociologie CEMU	Vulnérabilités CEMU			41	25	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Sociologie	Environnement			18	15	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Sociologie CEMU	Environnement CEMU		15	Ouverture suspendue à partir de la rentrée 2019	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.	
UFR de Psychologie	Psychologie	Psychologie psycho-dynamique clinique et pathologique		20	19	20	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 [néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)] Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
UFR de Psychologie	Psychologie	Psychologie de l'éducation		15	16	15	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR de Psychologie	Psychologie	Psychologie de l'enfant de l'adolescent et de la famille	90	20	10	20	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR de Psychologie	Psychologie	Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte		20	20	20	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 [néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)] Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
UFR de Psychologie	Psychologie	Psychologie sociale de l'intervention : audit et conduite de changement		15	12	15	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
SEGGAT	Economie et management publics		25		17	22	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
SEGGAT	Entrepreneuriat et management de projets	Ingénieries de projets entrepreneuriaux		25	29	25	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	PAS DE SECONDE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 [néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)] Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
SEGGAT	Géographie, aménagement, environnement et développement	Environnement		20	17	19	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier (CV, Lettre de Motivation Pièce d'identité en cours de validité, Diplômes Bac et post bac et relevés de notes)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
SEGGAT	Géographie, aménagement, environnement et développement	Ruralités en transition		20	13	20	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier (CV, Lettre de Motivation Pièce d'identité en cours de validité, Diplômes Bac et post bac et relevés de notes)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
SEGGAT	Management stratégique	Business partner et amélioration continue		19	13	19	Sélection en trois temps : 1) Sélection sur dossier, 2) Entretiens de recrutement, 3) Obtention d'un contrat d'alternance.	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	Formation suivie en contrat de professionnalisation, en contrat d'apprentissage ou sous convention de stage longue durée. La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 [néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)] Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
SEGGAT	Urbanisme et aménagement	Aménagement durable, urbanisme rénové, assistance à maîtrise d'ouvrage		20	17	20	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
STAPS	Ergonomie		16		16	16	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
STAPS	STAPS : activité physique adaptée et santé	Prévention, réhabilitation et intervention en santé par les APA		18	12	18	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
STAPS	STAPS : management du sport	Sports : territoires, acteurs et réseaux		22	20	22	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	Langues étrangères appliquées	Expert en projets européens		18	13	16	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 [néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)] Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
LVE	Langues étrangères appliquées	Développement durable : stratégies de concertation et de communication	60	18	22	16	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
LVE	Langues étrangères appliquées	Implantation des entreprises à l'international		18	13	16	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
LVE	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Traduction spécialisée, rédaction technique, localisation		25	11	25	Recrutement sur dossier et tests de langues	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Etudes culturelles Littérature / Civilisation	125	65	24	60	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Etudes culturelles Littérature / Civilisation CEMU		25	15	20	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Linguistique multilingue (anglais, russe, espagnol , langues nordiques, espagnol, italien) NB : l'allemand n'est temporairement plus offert dans le parcours linguistique multilingue		20	12	20	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 [néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)] Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
UFR des Sciences	Agrosociétés, environnement, territoires, paysage, forêt	Gestion et valorisation agri-environnementales		17	18	18	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	Biologie intégrative et physiologie	Management de l'expérimentation préclinique		12	11	12	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Biologie, agrosociétés	Ecoproduction, biotechnologies végétales et biovalorisation		13	10	13	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Biologie-santé		20		15	20	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Chimie		40		20	35	Recrutement sur dossier : Curriculum vitae Lettre de motivation exposant le bilan de formation et le projet professionnel. Diplômes, ou attestation de diplôme, acquis depuis le baccalauréat Relevés de notes Contenu des enseignements Document permettant d'évaluer le niveau en anglais Attestation du niveau en français pour les étudiants non francophones.	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	EUR XLChem		NC		NC	à définir : 10 bourses en M1 sur 5 ans	Dossier + Entretien ?	campagne nationale ?		
UFR des Sciences	Electronique, énergie électrique, automatique		15		Pas d'inscriptions pour 2019-2020	15	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Informatique		60		72	60	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 (néo-entrants = candidats titulaires d'une licence compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels) Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
UFR des Sciences	Innovation, entreprise et société	Valorisation des innovations biotechnologiques		14	15	15	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier. (lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplômes (Licence Sciences pour la santé Licence Sciences de la vie Licence Sciences de la vie et de la Terre Licence Chimie Licence Physique Licence Informatique Licence Droit et attestation de niveau de langue (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	Mathématiques	Mathématiques générales		23	11	23	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Mathématiques appliquées, statistique	Statistiques appliquées et analyse décisionnelle		25	24	25	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Mécanique		20		11	16	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Microbiologie		26		18	26	Recrutement sur dossier (lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1) et fiche de synthèse fournie à remplir)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Neurosciences	Neurosciences moléculaires, cellulaires et intégrées		20	21	20	Recrutement sur dossier (lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1) et fiche de synthèse fournie à remplir)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Neurosciences	Sciences des comportements	35		15	15	Recrutement sur dossier (lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1) et fiche de synthèse fournie à remplir)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Nutrition et sciences des aliments	Qualité des aliments et innovation santé		15	8	15	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	Physique		35		10	30	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 [néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)] Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
UFR des Sciences	Sciences de la mer	Exploitation des ressources vivantes côtières		23	25	24	Recrutement sur dossier, pièce d'identité en cours de validité, lettre de motivation, CV, relevé de notes de licence, attestation du diplôme de Licence ou équivalent et du bac, attestation de niveau de langue, attestation de stages	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Ingénierie et géosciences du littoral	16	16	18	16	Recrutement sur dossier, pièce d'identité en cours de validité, lettre de motivation, CV, relevé de notes de licence, attestation du diplôme de Licence ou équivalent et du bac, attestation de niveau de langue, attestation de stages	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré		330 Caen : 180 Alençon : 75 Saint-Lô : 75		244 Caen : 144 Alençon : 54 Saint-Lô : 46	225 Caen : 125 Alençon : 50 Saint-Lô : 50	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Documentation		28	7	28	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)			
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Education physique et sportive		75	76	50	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation) Pré-requis : Licence STAPS Parcours Education et motricité			
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Histoire-Géographie		37	26	37	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation) Pré-requis : 2UE d'histoire pour les titulaires d'une licence de géographie, 2 UE de géographie pour les titulaires d'une licence d'histoire			
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Langues vivantes étrangères (anglais, allemand, italien, espagnol)		52	38	52	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)			
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Lettres modernes		20	16	20	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Mathématiques		30	27	30	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)			

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 [néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)] Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien	
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Physique-Chimie		22	15	22	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)				
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Sciences de la vie et de la Terre		20	7	20	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)				
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Sciences économiques et sociales		25	9	25	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)				
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Sciences industrielles de l'ingénieur		20 (Pas de recrutement en M1 pour l'année universitaire 2019-2020)			Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)				
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Encadrement éducatif		24		21	22	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat	
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation	Formation pour l'éducation inclusive		30 (Pas de recrutement en M1 pour l'année universitaire 2019-2020)			30	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation) puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape			La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation	Formation de formateurs du milieu scolaire		30 (Pas de recrutement en M1 pour l'année universitaire 2019-2020)			30	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation) puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape			
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation	Médiation culturelle et enseignement		20	9	20	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation) puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	20/04/2020 au			

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 [néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)] Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation	Voyages, séjours et mobilités éducatifs		20	8	20	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation) puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	15/05/2020	31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Comptabilité - contrôle - audit FI, FA, FC		FI 28 FA 30 FC 29		61	FI 30 FA 35 FC 31	Recrutement sur dossier	02/03/2020 au 15/04/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
IAE	Contrôle de gestion et audit organisationnel FI, FA, FC		14 FA 16 FC (basculé en apprentissage prévue rentrée 2019)		16 FA	30	Recrutement sur dossier. Seuls les étudiants ayant signé un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance : 2 avril 2020	16/01/2020 au 20/03/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Gestion de patrimoine FI, FA, FC		25		22	25	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier ; les candidats retenus après l'entretien passent ensuite les différentes étapes du recrutement des établissements bancaires qui proposent des contrats d'alternance. Seuls les étudiants ayant signé un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance : 9 - 10 mars	15/01/2020 au 21/02/2020		La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Gestion de production, logistique, achats FA		30		30	30	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 [néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)] Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
IAE	Gestion des ressources humaines FA		20		FA 22	23	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier. Seuls les étudiants ayant signé un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance : 2 avril 2020	16/01/2020 au 20/03/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Management FOAD, FC	Management, conseil et recherche		30	12 FC, 21 FOAD	30	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/01/2020 au 30/06/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat, son expérience professionnelle et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Management de l'innovation FI		20		14	20	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier, Test MESSAGE	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Management Sectoriel FI, FC	Ingénierie et expertise des politiques sociales locales		29	19	29	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
IAE	Management Sectoriel FI, FC	Management des structures sociales, médicosociales et solidaires		60	35	60	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
IAE	Management Sectoriel FI, FC	Management des organisations en santé		40	25	40	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier, Test MESSAGE	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 [néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)] Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
IAE	Management Sectoriel FI, FC, FOAD	Management et qualité des soins en gérontologie		150	88	150	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Management et administration des entreprises FI		20		16	20	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020 Entretiens de sélection 25/26/27 mai Transmission des décisions le 29/05	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Management et commerce international FI	Développement international de la PME-PMI		30	44	30	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier TOEFL > 79 TOIC > 800	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Management et commerce international FI	Franco-américain		30		30	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier TOEFL > 79 TOIC > 800	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Marketing, vente , FA		45		18 FA	30	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier. Seuls les étudiants ayant signé un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance : 2 avril 2020	16/01/2020 au 20/03/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 [néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)] Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
IAE	Monnaie, banque, finance, assurance FA, FC	Chargé d'affaires entreprises ou institutions		19	16	18	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier ; les candidats retenus après l'entretien passent ensuite les différentes étapes du recrutement des établissements bancaires qui proposent des contrats d'alternance. Seuls les étudiants ayant signé un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance : 9 et 10 mars	15/01/2020 au 21/02/2020		La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Monnaie, banque, finance, assurance FI, FA, FC	Responsable de clientèle Pro/Agri		21 PRO/8 AGRI	20	23	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier ; les candidats retenus après l'entretien passent ensuite les différentes étapes du recrutement des établissements bancaires qui proposent des contrats d'alternance. Seuls les étudiants ayant signé un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance : 9 et 10 mars	15/01/2020 au 21/02/2020		La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Monnaie, banque, finance, assurance FI, FC	Gestion d'actifs, contrôle des risques et conformité		16	22	18	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR Santé	Santé publique		35		19	35	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil néo-entrants en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 [néo-entrants = candidats titulaires d'une licence (compatible avec le domaine de la mention de master concernée) + candidats admis sur validation au titre de l'article L. 613-5 du Code de l'éducation (validations d'études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels)] Remarque importante : Les redoublants ne sont pas comptabilisés ici. Il convient cependant de tenir compte de leur nombre prévisionnel car ils pourront se réinscrire de plein droit dans la mention ou dans le parcours de la mention.	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant (en cas de places vacantes) : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
UFR Santé	Sciences du médicament et des produits de santé	Développement clinique du médicament	24	10 (+5 à Rouen)	4	10	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR Santé	Sciences du médicament et des produits de santé	Drug design		14	4	14	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Tableau n°2 : Capacités d'accueil en M2, dates de campagnes, modalités de sélection et éléments pris en considération pour l'année universitaire 2020-2021 :

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil globale en M2 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil globale en M2 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019 (au 24/10/2019)	Capacité d'accueil globale en M2 dans la mention rentrée 2020	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
Droit, AES et administration publique	Droit civil	Protection des personnes vulnérables		22	14	22	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet
Droit, AES et administration publique	Droit de l'entreprise	Diplôme de juriste conseil d'entreprise		25	18	25	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020		La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
Droit, AES et administration publique	Droit des affaires	Droit de la concurrence et de la distribution		15	17	15	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
Droit, AES et administration publique	Droit des assurances	Assurances et personnes		25	23	25	- Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	16/03/2020 au 08/05/2020 (alternance)	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil globale en M2 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil globale en M2 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019 (au 24/10/2019)	Capacité d'accueil globale en M2 dans la mention rentrée 2020	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
Droit, AES et administration publique	Droit des libertés			20	21	20	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet
Droit, AES et administration publique	Droit du numérique	Droit de l'internet, des entreprises innovantes et des créations numériques		18	12	18	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet
Droit, AES et administration publique	Droit international et droit Européen	Droit et Régulation des marchés internationaux		15	Pas d'ouverture pour 2019-2020	15	Recrutement sur dossier.	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
Droit, AES et administration publique	Droit notarial			17	17	18	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020		La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
Droit, AES et administration publique	Droit public	Carrières publiques		25	18	25	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet

Composante	Mention	Parcours	Capacité d'accueil globale en M2 dans la mention rentrée 2019	Capacité d'accueil globale en M2 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2019	Effectifs inscrits à la rentrée 2019 (au 24/10/2019)	Capacité d'accueil globale en M2 dans la mention rentrée 2020	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture de la seconde campagne de recrutement le cas échéant : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
Droit, AES et administration publique	Justice procès procédure	Contentieux privé		21	15	21	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Délibération N°2019-114**Délibération portant
sur les dispositifs pédagogiques de soutien****CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019****Article unique : Dispositifs pédagogiques de soutien (régularisation).**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les demandes d'ajouts dans le cadre des dispositifs de soutien proposés par l'IUT Grand-Ouest pour l'année universitaire 2019-2020.

Annexe : dispositifs pédagogiques de soutien.

Résultat du vote : Unanimité (28 pour).

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

**Dispositifs L2, L3, DUT, PACES 2019-2020
Projets (demande complémentaire CFVU du 27/11/2019)**

TABLEAU 1

Composante :

IUT Alençon

Validation par le Conseil de la composante du :

Actions	Descriptifs des actions	Formations concernées	Effectifs	Demande	
				en heures	en euros
Projet Voltaire	Aide et suivi des étudiants ; Organisation des tests et de la certification	DUT2, LPs	250	25	1022,75
TOEIC	cours de soutien à la préparation au TOEIC et organisation des tests.	DUT2, LPs	50	30	1227,3
Soutien aux étudiants en difficulté	Deux ou trois étudiants DUT2 par département seront recrutés pour accompagner et aider aux étudiants DUT1 en difficulté, notamment les étudiants issus des bac techno. La détection des étudiants en difficulté se fait avant mi-octobre et puis les séances de soutien débutent dès début novembre.	DUT1	~ 65	170	3267,4
Total :			365	225	5517,45

Délibération N°2019-115**Délibération portant
sur les critères pour l'attribution des congés pour projet pédagogique****CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 6 décembre 2019****Article unique : Critères pour l'attribution des congés pour projet pédagogique.**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les critères proposés pour l'attribution des congés pour projet pédagogique.

Annexe : Critères pour l'attribution des congés pour projet pédagogique.

Résultat du vote : Unanimité (28 pour).

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVE AUX CRITERES D'ATTRIBUTION DU CONGE POUR PROJET PEDAGOGIQUE

Le conseil d'administration de l'université de Caen Normandie réuni en formation plénière,

- Vu Le code de l'éducation et notamment son article L721-2 ;
- Vu La loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu Le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, et notamment son article 4-1 ;
- Vu Le décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'Etat, et notamment le 2° b) de son article 1^{er} ;
- Vu L'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences pour la désignation des membres du Conseil national des universités ;
- Vu L'arrêté du 9 novembre 2010 fixant la liste des établissements publics bénéficiant des responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines prévues aux articles L712-9, L712-10 et L954-1 à L954-3 du code de l'éducation à compter du 1^{er} janvier 2011 ;
- Vu L'arrêté du 30 septembre 2019 relatif à la création et aux conditions d'attribution et d'exercice d'un congé pour projet d'enseignement applicable aux enseignants-chercheurs et aux autres personnels chargés de fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- Vu Le courrier de Madame la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation DGESIP/DGRI A1-2 n°2019-0074 du 14 octobre 2019 relatif à la reconnaissance de l'investissement pédagogique des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) : congé pour projet pédagogique ;
- Vu La circulaire de Madame la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation DGRH A2 n°2019-0040 du 16 novembre 2019 relative aux conditions d'attribution et d'exercice d'un congé pour projet pédagogique applicable aux enseignants-chercheurs et aux autres personnels chargés de fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur,

Délibère :

ARTICLE 1 – CRITERES D'EVALUATION DES PROJETS.

Au vu des éléments d'appréciation (article 3 de l'arrêté du 30/09/2019 susvisé) transmis à l'appui de chaque projet et notamment :

- Du contexte et/ou de la place et de l'intérêt de l'initiative au regard des pratiques existantes et de la politique pédagogique et de formation de l'établissement ;
- Du positionnement du projet dans le contexte national ;
- Des objectifs notamment en matière de dimension novatrice du projet, d'accompagnement à la réussite des étudiants, d'évaluation par les étudiants des enseignements, de création de nouveaux contenus, de

transformation des pratiques pédagogiques et des situations d'apprentissages ou encore usage d'outils numériques ;

- Des modalités de réalisation du projet ;
- Des résultats attendus ;
- Des acteurs impliqués / partenaires pédagogiques ou socio-économiques ;
- Du nombre d'utilisateurs pouvant bénéficier du projet et niveaux de diplômes concernés ;
- Des possibilités de diffusion et d'essaimage des réalisations et des pratiques nouvelles,

L'évaluation des projets est conduite en regardant leur cohérence au regard des orientations de l'établissement, et notamment avec, par ordre de priorité :

- Le plan stratégique de la transformation pédagogique ;
- Le projet Nouveaux Coursus à l'Université (NCU) « REUSSITES plurielles » ;
- Et plus globalement le projet d'établissement 2017-2021.

ARTICLE 2 - PUBLICATION.

Conformément à l'article 4 de l'arrêté du 30 septembre 2019 susvisé, la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'université de Caen Normandie.

Délibération N°2019-116

Délibération portant
sur les subventions sur le FSDIE**CONSEIL D'ADMINISTRATION**
Réunion du 6 décembre 2019**Article unique: Subventions sur le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE).**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve les subventions sur le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes proposées.

Annexe : Tableaux des subventions de la commission FSDIE du 8 octobre 2019.

Résultat du vote : Unanimité (28 pour).

Fait à Caen, le 10 décembre 2019,

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

Association	Objet de la manifestation	Date projet	Montant demandé (en €)	Montant proposé (en €)	note
AD GEA	Les innoviales	12 et 13 mars 2020	2 000	2 000	- Sous réserve de signature de la convention relative à l'agrément des associations - Sous réserve de d'autorisation pour l'organisation de leur gala
Corpo Sciences Caen	Séminaire femmes en sciences	21/01/20	1 200	1 000	
Juris Advising	Voyage pédagogique des institutions de concurrences françaises et européennes	Du 18 au 21 février 2020	1 000	1 000	
TOTAL SUBVENTIONS			4 200	4 000	